GOVERNMENT RESPONSE TO THE RECOMMENDATIONS OF THE STANDING COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE ON CANADA'S NUCLEAR DISARMAMENT AND NON-PROLIFERATION POLICY

The following pages contain the Government's response to each recommendation of the Report of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade (SCFAIT) entitled Canada and the Nuclear Challenge: Reducing the Political Value of Nuclear Weapons for the Twenty-First Century. The report was tabled in the House of Commons on December 10, 1998.

In making his original request, the Minister of Foreign Affairs asked the Committee to focus on the important developments and disarmament initiatives that had occurred in recent years, including the Project Ploughshares Report entitled *Canada and the Abolition of Nuclear Weapons*, the report of *the Canberra Commission on the Elimination of Nuclear Weapons and the International Court of Justice* advisory opinion on the threat or use of nuclear weapons, all of which had added new ideas and impetus to the debate.

The Minister also requested that the Committee's study reflect Canada's alliance commitments, including Canada's membership in NATO, and future challenges to Canada's security interests, including the security risks posed by the proliferation of other weapons of mass destruction (biological and chemical weapons), and the practical challenges of effectively verifying complete nuclear disarmament.

The recommendations are addressed in the order that they appear in the SCFAIT report.

LIST OF ACRONYMS

AECB	Atomic Energy Control Board
BTWC	Biological and Toxin Weapons Convention
CANDU	Canada Deuterium-Uranium (nuclear reactor)
CBM	Confidence Building Measure
CD	Conference on Disarmament
CTBT	Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty

CWC	Chemical Weapons Convention
DFAIT	Department of Foreign Affairs and International Trade
DND	Department of National Defence
FMCT	Fissile Material Cut-off Treaty
IAEA	International Atomic Energy Agency
MTCR	Missile Technology Control Regime
NATO	North Atlantic Treaty Organization
NCA	Nuclear Cooperation Agreement
NORAD	North American Aerospace Defence Command
NPT	Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons
NWS	Nuclear-weapon States (NPT designated States Parties - China, France, Russia, UK, USA)
OSCE	Organization for Security and Cooperation in Europe
SAARC	South Asian Association for Regional Cooperation
SCFAIT	Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade
START	Strategic Arms Reduction Talks (treaties)
UN	United Nations
UNGA	United Nations General Assembly

REDUCING THE POLITICAL VALUE OF NUCLEAR WEAPONS

1. **The Committee recommends that the Government of Canada adopt the following fundamental principle to guide its nuclear non-proliferation, arms control and disarmament policy, within an overarching framework encompassing all aspects - political, military, and commercial - of Canada's international relations:**

   That Canada work consistently to reduce the political legitimacy and value of nuclear weapons in order to contribute to the goal of their progressive reduction and eventual elimination.

Response

The Government endorses this recommendation. Canada's security is promoted through supporting an appropriate balance between Canada's nuclear disarmament and non-proliferation objectives and Canadian security requirements.

The objective of successive Canadian Governments has been and remains the complete

elimination of nuclear weapons. In order to ensure the indefinite extension of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT) in 1995, the five nuclear-weapon States (NWS) agreed, in the adoption of the Principles and Objectives for Nuclear Non-Proliferation and Nuclear Disarmament, to "the determined pursuit by the nuclear-weapon States of systematic and progressive efforts to reduce nuclear weapons globally with the ultimate objective of eliminating those weapons... " The Government will continue to press for negotiated reductions that bring the international community closer to this objective.

The Government's policy is guided by the firm belief that the NPT is the central instrument in which Canada's nuclear non-proliferation and disarmament policy is rooted. The international community must implement all of the obligations of the Treaty.

The Government will continue to promote the NPT, along with new and strengthened instruments that enhance the nuclear non-proliferation and disarmament regime, to prevent the proliferation of nuclear weapons and to invigorate efforts to rollback nuclear proliferation where it has occurred. In this context, Canada will continue to stress the necessity to devalue the political significance of these weapons.

Canada will also continue to resist any movement to validate nuclear weapons as acceptable currency in international politics.

2. **In order to implement this fundamental principle, the Committee recommends that the Government of Canada issue a policy statement which explains the links between Canada's nuclear non-proliferation, arms control and disarmament policy and all other aspects of its international relations.**

Response

The Government has tabled a comprehensive policy statement that will guide Canada's renewed approach to the "nuclear challenge". Departmental officials are at the Committee's disposal to discuss links between this policy and other aspects of Canada's international relations.

In addition, it must also establish a process to achieve a basis for ongoing consensus by keeping the Canadian public and parliamentarians informed of developments in this area, in particular by means of:

Annual preparatory meetings - held, for example, under the auspices of the Canadian Centre for Foreign Policy Development - of the type held with non-governmental organizations and representatives of civil society before the annual meeting of the UN Human Rights Commission;

Response

The Government agrees to hold an annual meeting with non-governmental organizations and will consider how best to implement this consultative process.

The Government is committed to involving Canadians in discussions with respect to nuclear disarmament and non-proliferation issues. Non-governmental organizations, individual Canadians, experts and academics have been and will continue to be encouraged to provide their contributions to an ongoing open dialogue.

The Canadian Centre for Foreign Policy Development (CCFPD) was established by the Government to help Canadians participate in foreign policy-making. The CCFPD held numerous seminars and conferences across Canada in 1998, in order to stimulate and facilitate focused and informed discussions among Canadians on nuclear disarmament and non-proliferation, as well as on issues within the broad context of international security. The Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) has also initiated several public outreach activities with respect to Canada's nuclear export and non-proliferation policy,

As the debate on nuclear disarmament and non-proliferation evolves further, the Government will seek additional ways to gain input from non-governmental sources.

An annual public appearance before this Committee by the Ambassador to the United Nations for Disarmament Affairs;

Response

The Government agrees to keep close contact with Parliament. Should the Committee so wish, this will include an annual appearance by Canada's Ambassador for Disarmament Affairs, before the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade.

Strengthened coordination between the departments of Foreign Affairs and International Trade and National Defence, in the first instance by the inclusion of a representative from National Defence on Canadian delegations to multilateral nuclear non-proliferation fora.

Response

The Government of Canada will continue to speak with a single voice on nuclear disarmament and nonproliferation issues, wherever they are discussed. Strong coordination between the two departments will remain a high priority. DND officials will continue to be invited to contribute, either as members of Canadian delegations attending multilateral nuclear non-proliferation and disarmament fora, including the NPT 2000 Review Conference, or through close consultations in the context of ongoing negotiations.

DFAIT and the Department of National Defence (DND) have long recognized the importance of close consultation on nuclear disarmament and non-proliferation issues. The Canadian delegation to the UNGA First Committee on Disarmament and International Security includes DND representation, while Canada's delegation at NATO is fully integrated, comprised of representatives from both departments. When officials are sent from Ottawa to speak for Canada at international meetings, including those at NATO and the UN, they do so on the basis of consultations by the two departments. In Ottawa, information is shared on a daily

basis.

PURSUING A CANADIAN APPROACH

3. **The Committee recommends that the Government of Canada intensify its efforts, in cooperation with States such as its NATO allies and the members of the New Agenda Coalition*, to advance the process of nuclear disarmament.**

Response

The Government agrees with the Committee's recommendation. NATO takes seriously its distinctive role in promoting a broader, more comprehensive and more verifiable international nuclear disarmament and non-proliferation regime. The importance and value of the Alliance as a forum and centre for coordinating practical work on future non-proliferation, arms control and disarmament should not be underestimated. Canada will urge Allies to pursue consistently this positive role which is a vital aspect of their efforts to provide for their security and defence.

Practical steps the Alliance might take to ensure it plays a positive role in advancing disarmament objectives could include better coordination of threat reduction efforts among Allies; more coordinated efforts on the part of Alliance member States in disarmament fora, with a view to giving greater content to our shared obligations under Article VI of the NPT; identification and promotion of new confidence-building measures such as improved exchange of missile launch warning information and consideration of steps that might lead to negotiations to reduce further sub-strategic nuclear weapons in Europe, including Russian stockpiles west of the Urals. Canada has also proposed that the Alliance revise the 1989 NATO Comprehensive Concept of Arms Control and Disarmament. It's modernization would go far to enhance the Alliance's contribution and relationship to nuclear disarmament and non-proliferation.

Canada will continue to engage the members of the New Agenda Coalition in pursuing shared nuclear disarmament and non-proliferation objectives and will encourage all States to reaffirm their commitments to the NPT-based nuclear disarmament and non-proliferation regime in the face of pressing and potent challenges.

* *Current members of the Coalition are: Brazil, Egypt, Ireland, Mexico, New Zealand, South Africa, and Sweden.*

To this end, it must encourage public input and inform the public on the exorbitant humanitarian, environmental and economic costs of nuclear weapons as well as their impact on international peace and security.

Response

The Government is committed to involving Canadians in discussions with respect to nuclear disarmament and non-proliferation issues. Since instability in a global strategic environment affects all Canadians, the Government of Canada is and will remain concerned when governments ignore both the norms established by the non-proliferation regime and the basic

human needs of their own citizens, expending scarce energy and resources in pursuit of weapons that destabilize entire regions and have profoundly negative effects on international security. The pursuit of national security must not be achieved at the expense of either international stability or human security.

In this regard, the Government welcomes this SCFAIT report as a substantive input to its own review of nuclear disarmament and non-proliferation policies based on a careful sounding of informed Canadian opinion. It recognizes in particular the contribution made over the course of the study through public roundtables convened by the Committee and the active contribution to the Committee's study by over a hundred non-governmental groups and individuals.

DFAIT will continue to participate in public outreach activities and other public consultative mechanisms, including through the CCFPD's activities.

DFAIT will launch shortly a website for its Non-Proliferation, Arms Control and Disarmament Division in order to inform the public better of Canada's role and activities in these areas. The Government will also respond to the Parliament of Canada's interest in these issues.

In addition, the Government must encourage the nuclear-weapon States (NWS) to demonstrate their unequivocal commitment to enter into and conclude negotiations leading to the elimination of nuclear weapons. Drawing on the lessons of the Ottawa Process, it should also examine innovative means to advance the process of nuclear disarmament.

Response

Canada's objective remains the complete elimination of nuclear weapons. In order to ensure the indefinite extension of the NPT in 1995, the NWS agreed, in the adoption of the Principles and Objectives for Nuclear Non-Proliferation and Nuclear Disarmament, to "the determined pursuit by the nuclear-weapon States of systematic and progressive efforts to reduce nuclear weapons globally with the ultimate objective of eliminating those weapons.... ." While remaining sensitive to security concerns, the Government of Canada will continue to press for negotiated reductions which bring the international community closer to this objective.

The Government recognizes and accepts the potential, as well as the limits, of multilateral efforts to reduce and eliminate nuclear weapons over the short and medium term. It is in this context that Canada encourages the NWS to meet their responsibilities and deliver on their commitments. For the foreseeable future, it will be up to the NWS to negotiate among themselves the reduction of their nuclear arsenals. At the same time, Canadians and all members of the international community continue to have a deep and abiding stake in the process. Canadian expertise in improved and new verification techniques will be strengthened in order to contribute to international efforts as the world enters a new phase of disarmament.

Canada expects the NWS to engage actively on this issue and to make further progress to reduce and to eliminate nuclear weapons. In particular, Canada urges Russia to ratify START II. Canada urges both Russia and the USA to proceed rapidly to agree to further deeper cuts through START III. Canada also supports the broadening of the bilateral START process to

include other NWS.

The Government of Canada recognizes that further nuclear disarmament and non-proliferation measures will not be achieved without substantial financial investment not only by the NWS but also by the international community as a whole. The dismantling and destruction of warheads and the disposition of fissile material from weapons must be supported by financial and other assistance from those states in a position to contribute.

THE DOMESTIC DILEMMAS OF CIVILIAN NUCLEAR TECHNOLOGY

4. **The Committee recommends that the Government of Canada explore additional means of both providing more information to Canadians on civilian uses of nuclear technology, and receiving more public input into government policy in this area.**

Response

Canada's philosophy and approach to nuclear safety, as well as Canada's legislative and institutional structure, are documented in the first issue of the Canadian National Report of the Convention on Nuclear Safety that has been presented for peer review by signatories to the Convention on Nuclear Safety in April 1999. A copy of this report is available on the AECB website.

There are well-established and readily accessible sources of information on Canada's nuclear program. Principal government departments responsible for Canada's domestic and international nuclear policy - Natural Resources Canada and DFAIT - have ongoing public outreach programs, including websites, to make information broadly and readily available to the public. The Government welcomes public input on the peaceful applications of nuclear energy and encourages the public to visit the nuclear websites created by relevant government departments. Recommendations on how to improve effectiveness of existing public outreach programs would be also welcome.

Canada's Access to Information Act also provides the right to Canadians to obtain information from the federal government departments subject to certain exclusions relating to commercial, national security and other interests.

The AECB conducts its regulatory activities with priority to public involvement and has an ongoing outreach program on its activities and on the regulatory and licensing process. The meetings of the AECB, where licensing applications and renewals are discussed, are open to the public. The new Nuclear Safety and Control Act also explicitly requires the AECB to provide scientific, technical and regulatory information to the public.

Atomic Energy of Canada Limited, which is responsible for nuclear research and development and the design, marketing and construction of CANDU reactors, has a public information program in place, including outreach programs with schools on the website.

Most other nuclear activities in Canada, which encompass electricity generation as well as industrial and medical applications of nuclear technology, are carried out by provincial

electrical utilities, private sector firms, the medical community and university research facilities. All have their own public information programs.

"DE-ALERTING" NUCLEAR FORCES

5. **In the interest of increased nuclear safety and stability, and as a means to advance toward the broader goal of eliminating nuclear weapons, the Committee recommends that the Government of Canada endorse the concept of de-alerting all nuclear forces, subject to reciprocity and verification - including the arsenals of the permanent members of the UN Security Council and the three nuclear-weapons-capable States - and encourage their governments to pursue this option.**

Response

The Government supports the concept of de-alerting and other measures which contribute to the safety and security of nuclear arsenals and the stability of USA-Russian strategic nuclear relations. Verifiable de-alerting measures, undertaken in a reciprocal fashion, can increase both safety and stability. The Government also supports de-mating (separating warheads and/or guidance systems from their delivery vehicles) which provides even a larger measure of safety and stability. Together, de-alerting and de-mating could help reduce the "use or lose" pressure on nuclear forces, increase the margin of safety against unauthorized or accidental use of nuclear weapons by all NWS and avoid the danger that ballistic missiles might be launched on the basis of false warnings. Canada calls on both Russia and the USA to negotiate to de-alert and de-mate their nuclear arsenals to the maximum extent possible. Reliable verification would be critical to the success of such negotiations.

The nuclear forces attributed to NATO consist of dual (nuclear/conventional) capable aircraft and a very small number of nuclear gravity weapons remaining in Europe. NATO has reduced the size of its nuclear forces and the level of readiness of its aircraft significantly over the past decade. These forces are essentially de-alerted.

THE UNITED STATES AND RUSSIA

6. **The Committee recommends that the Government of Canada take all possible action to encourage the United States and Russia to continue the START process.**

Response

Success in promoting continued action by the United States and Russia to reduce their nuclear arsenals and the inclusion of the other NWS in a plurilateral arms reduction process would significantly strengthen the global non-proliferation regime.

Both bilaterally and in multilateral forums such as the UN and the Conference on Disarmament, Canada continues to urge Russia to ratify START II. Canada urges both Russia and the USA to proceed rapidly to agree to further deeper cuts through START III. Canada also supports the broadening of the bilateral START process to include other NWS.

In particular, Canada should encourage Russia to ratify START II, should provide concrete

support towards achieving this objective, and should encourage like-minded States to work with Russia to ensure increased political and economic stability in that country.

Response

As indicated in the response to the previous recommendation, Canada is encouraging Russia to ratify START II. This issue was a prominent feature of the Minister of Foreign Affairs' November 1998 visit to Moscow, and of the latest round of the Canada-Russia Strategic Stability Talks, held at officials' level in Moscow in December 1998.

Ratification of START II has domestic political and budgetary ramifications in Russia, which Canada believes can best be alleviated by constructive dialogue in the NATO-Russia Permanent Joint Council and within the G8, and by placing the Russian economy on a secure macro-economic footing and addressing necessary structural reforms.

Russian ratification of START II will encourage further progress on the early entry into force of the CTBT, and START III negotiations. Further disarmament measures would follow. Canada is committed to deepening dialogue with Russia on START II and the broader non-proliferation, arms control and disarmament agenda.

While Canada is not a direct participant in negotiations with Russia on the control and reduction of nuclear weapons arsenals, there may be scope for a future direct Canada contribution to nuclear disarmament through cooperative projects involving the disposition of fissile material removed from the dismantled warheads of Russian and USA nuclear weapons. CIDA will also continue to work with Russia and to encourage like-minded states to work with Russia to ensure increased political and economic stability.

Finally, the Government welcomes the initiative proposed by President Clinton in January for increased international partnership with Russia and the other Newly Independent States to address their arms control, non-proliferation and disarmament obligations. Canada will contribute.

Beyond this, Canada should urge both parties to pursue progressive and reciprocal reforms to their respective nuclear postures.

Response

The Government notes that the analysis of the strategic needs assessments of the USA and Russia does not support a need even for the numbers of nuclear warheads specified by START II, as was clearly recognized by Presidents Clinton and Yeltsin in their March 1997 agreed Joint Statement on the Parameters on Further Reduction in Nuclear Forces. In this regard, Canada welcomes the Joint Statement, issued at the Helsinki Summit, in 1997, calling for the creation of a separate forum in the START III framework to discuss reduction measures related to tactical nuclear weapon systems.

Canada will continue to encourage Russia and the USA to negotiate confidence-building and transparency measures for tactical weapons such as a freeze on deployment, storage of all such

weapons well away from and out of the control of operational units, basic data exchanges, verified dismantlement of excess systems and other incremental measures.

RUSSIA

7. **Given its potential contribution to nuclear safety and stability, and the need to act promptly to address the possible implications of the millennium bug, the Committee recommends that the Government of Canada explore further with the United States and Russia the feasibility of establishing a NORAD "hotline" to supplement and strengthen Russia's missile early warning system.**

Response

Canada welcomed the agreement announced at the September 1998 USA-Russia Summit in Moscow to establish a joint USA-Russia Missile Early Warning Centre and to set up an international system to provide notification of intended missile launches. Canadian officials have encouraged the USA to share information with Russia and to multilateralise this initiative.

An international system for launch notification is one of the subjects the Government would wish to see addressed by an Ad Hoc Committee on Outer Space that Canada has proposed be set up in the Conference on Disarmament.

The Government agrees that one vehicle for a multilateral early warning system might be NORAD. As NORAD is a formal agreement between Canada and the United States, however, any such role would have to be effectively discussed and accepted by the parties before such a suggestion was pursued with Russia.

With respect to possible Y2K nuclear problems, the USA and Russia are holding bilateral talks aimed at excluding any possible computer-related difficulties.

The Government also welcomes the American invitation to Russia to establish a temporary Centre at Colorado Springs in December 1999 to cooperate in addressing the challenges of the Y2K phenomenon. Canada would welcome a decision to extend the operation of this Centre indefinitely in order to implement similar confidence-building measures.

Canada should also strongly support the idea of broadening such a mechanism to include other nuclear-weapons-capable States.

Response

The Government considers that all states can benefit from an international system for launch notification and other security and confidence-building measures. Canada will continue to promote this objective, as well as universal adherence to the NPT.

8. **The Committee recommends that the Government reject the idea of burning MOX fuel in Canada because this option is totally unfeasible, but that it continue to work with other governments to address the problem of surplus fissile material.**

Response

The Government does not endorse this recommendation. The SCFAIT report calls for Canada to "work consistently to reduce the political legitimacy and value of nuclear weapons in order to contribute to the goal of their progressive reduction and eventual elimination". As the CANDU MOX option is viewed internationally as a feasible option and could make a valuable contribution to the disposition of weapons plutonium, thereby promoting continued dismantling of nuclear weapons, the Canadian Government's agreement in principle to consider a CANDU MOX option reflects a responsible Canadian position to meet the goals stated by the SCFAIT report.

The Government does not consider there are sufficient grounds to justify abandoning the possibility of using MOX fuel in Canadian reactors as a means to reduce proliferation risks from weapons plutonium being declared surplus to defence needs in the USA and Russia.

Any use of such MOX fuel in Canadian reactors would require appropriate availability of end-use facilities and would be subject to all requirements of federal and provincial legislation and regulations, including the Canadian Environmental Assessment Act, the Transport of Dangerous Goods Act and the Atomic Energy Control Act. The technical feasibility of both the fabrication of CANDU fuel bundles made from a mixed oxide (MOX) fuel, approximately 3% weapons plutonium oxide mixed with depleted uranium oxide, and of their use in Canadian reactors has been studied jointly by Canadian, American and Russian experts. There are no technical, health or safety problems foreseen with this concept, based on the extensive domestic and international expertise with the technologies involved and the 20 years of Western European practical experience with MOX fuel using reactor grade plutonium, produced by reprocessing spent fuel from civilian reactors.

The Government agrees that Canada should continue to work with other governments to address the problem of surplus fissile material. In fact, Canada has encouraged a strong multilateral approach to determine the most expeditious and economic arrangements to deal with this issue. It is anticipated that the USA and Russia, along with the G7 and other countries, will establish in the near future an integrated program to expedite early resolution of this matter.

A Fissile Material Cut-off Treaty (FMCT) that would put an end for all time to the production of fissile material for nuclear weapons is another important international objective that Canada supports as a means of preventing further accumulation of fissile material while steps are taken to address the issue of excess fissile material in current stockpiles.

THE UNITED KINGDOM, FRANCE AND CHINA

9. **In view of their responsibilities as nuclear-weapon States under the nuclear Non-Proliferation Treaty and as Permanent Members of the United Nations Security Council, the Committee recommends that the Government of Canada encourage the United Kingdom, France and China to:**

Increase transparency about their nuclear stockpiles, fissile material and doctrine;

Response

The Government of Canada welcomes recent decisions by both the UK and France to reduce warhead numbers and types and the number of deployment locations, to increase transparency and adopt unilateral moratoria on the production of fissile material for weapons purposes. Canada urges China to follow suit and, in particular, to declare a fissile material moratorium.

Support the call of Canada and other States for the substantive discussion of nuclear disarmament issues at the Conference on Disarmament;

Response

The Government continues to urge all NWS to support Canada's proposal that the CD establish an Ad Hoc Committee for the substantive discussion of nuclear disarmament issues. Nuclear disarmament is a primary and priority preoccupation of the entire global community, not only a few of its members. The CD, as the multilateral forum on disarmament issues, should be appropriately and substantively engaged on nuclear questions, although it the responsibility of the nuclear-weapon States themselves to negotiate nuclear weapons reductions. An Ad Hoc Committee to discuss nuclear disarmament issues would, however, respond to the broad international desire to encourage nuclear-weapon States' disarmament efforts, to keep abreast of issues and developments and to have a forum for advancing initiatives in the nuclear disarmament field.

More directly, the CD could and should be used to identify and explore issues which could be negotiated multilaterally at an appropriate point. The CD has negotiated such issues in the past, for example, the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT) and the recently-launched Fissile Material Cut-off Treaty (FMCT) negotiations. Other issues appropriate for negotiation in the CD may well emerge in the future.

And explore with the United States and Russia means of preparing to enter nuclear disarmament reductions at the earliest possible moment.

Response

The Government of Canada considers that a political commitment now by China, France and the UK to join an expanded START process would be a singular responsible action. Canada will continue to encourage the NWS to engage in consultations on this issue.

INDIA, ISRAEL AND PAKISTAN

10. **The Committee recommends that the Government of Canada continue to support all international efforts to address the underlying regional security issues in South Asia and the Middle East. Working with like-minded States, it should take a more proactive role in stressing the regional and global security benefits of immediately increasing communication and co-operation between States in those regions as a means of building trust.**

In both regions - but particularly in South Asia given the recent nuclear tests - Canada should also stress: the freezing of nuclear weapon programs; adhering to the Comprehensive Nuclear Test-Ban Treaty and participating in the negotiation of the Fissile Material Cut-Off Treaty and; joining the nuclear Non-Proliferation Treaty as non-nuclear-weapon States.

Response

The Government of Canada condemned the nuclear weapons tests conducted in May 1998 by India and Pakistan. We remain deeply worried about their implications for international security and for the nuclear disarmament and non-proliferation regime. Consistent with UN Security Council Resolution 1172 adopted unanimously on June 6, 1998, the Government of Canada holds that Indian and Pakistani nuclear weapons programs must be rolled back and that the two states must sign and ratify the NPT as non-nuclear-weapon States.

The nuclear tests by India and Pakistan violated the norm against nuclear proliferation agreed by the vast majority of states. They raised the spectre of an arms race in South Asia and have reduced, not enhanced the security of Indians and Pakistanis and their neighbours, while costing vast resources infinitely better spent on the social and economic needs of the region.

Canada calls upon India and Pakistan to take concrete steps to meet the benchmarks established by UNSCR 1172 and endorsed by the international community. They are, *inter alia* to freeze their nuclear weapons programs; adhere to the CTBT; participate in the negotiation of an FMCT and agree to a moratorium on the production of fissile material; refrain from missile tests; institute and enforce sound export control with respect to sensitive technology and materials; and sign and ratify the NPT as non-nuclear weapon States. Through its participation in the international Senior Officials' Task Force created to address the Indian and Pakistani nuclear tests, Canada is coordinating with other like-minded States to urge the governments of India and Pakistan to take these steps. Reductions by the NWS of both their nuclear weapons inventories and the political value of nuclear weapons will also be key to halting nuclear weapons proliferation in South Asia and discouraging it from happening elsewhere.

The underlying regional security issues in South Asia cannot be resolved without sustained bilateral dialogue between these antagonists. The Government therefore welcomes the resumption of dialogue between India and Pakistan after a long hiatus. Canada urges both to resolve their bilateral differences in a spirit of compromise. Canada will initiate and support activities designed to build trust and reduce tensions in South Asia. For example, Canada will contribute to a UN-sponsored conference to explore models of Confidence Building Measures (CBMs), to be held in Sri Lanka in June 1999, which will provide key regional actors an opportunity to analyze and discuss the varieties and benefits of CBMs that have been instituted bilaterally, regionally and internationally.

The Government views the engagement of civil society as a necessary element in fostering trust in South Asia. To this end, the Government will support the activities of South Asian NGOs working for the promotion of regional peace. In the long term, durable regional security in South Asia can best be achieved by the fostering of the habit of cooperation rather than confrontation and by increasing interdependence among South Asian nations. Presently, South

Asia has only one region-wide institution: South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC). Canada is one of the few countries to have concluded a bilateral agreement with SAARC, designed to provide a framework within which to strengthen SAARC institutions and encourage cooperation among SAARC member states.

In the Middle East, Canada also continues to support international efforts to address underlying regional security issues. Prior to the Gulf War, Iraq carried out chemical, biological and nuclear weapons programs, and acquired missiles to deliver them. Following the war, Canada has supported the activities of the United Nations Special Commission (UNSCOM), charged with eliminating the threat posed by Iraqi weapons of mass destruction, since its establishment in 1991. A Canadian has been one of twenty-one UNSCOM Commissioners. Canada also actively supported the activities of the IAEA Action Team which was charged with dismantling Iraq's clandestine nuclear weapons program. Since 1991, over one hundred Canadian Forces personnel have participated in the range of inspections carried out by UNSCOM and have assisted at UNSCOM's headquarters. In violation of binding UN Security Council resolutions, the Government of Iraq repeatedly withdrew its cooperation from UNSCOM inspectors, leading to the military action initiated in December by the USA and UK.

To break the deadlock in the UN Security Council following the bombing, Canada brokered an agreement which established three panels to assess the situation in Iraq from the perspectives of disarmament, of humanitarian assistance and of prisoners of war and reparations. Upon receipt of these reports, Canada will encourage the Security Council to unite and once again to prevent Iraq from pursuing programs for weapons of mass destruction.

While Israel maintains a policy of nuclear ambiguity, it is widely assumed to have developed a significant nuclear weapons capability. The Government of Canada is convinced that this program is not in the long-term interests of Israel, of regional stability and of global security. We call upon Israel to accede to the NPT as a non-nuclear-weapon State. Progress on the Middle East Peace Process (MEPP) can only improve the climate for cooperation in regional arms control, disarmament and non-proliferation. Canada supports international efforts to resolve the underlying regional security issues in the Middle East in a variety of ways, including as "gavel" of the Refugee Working Group.

"WEAPONS OF MASS DESTRUCTION"

11. **The Committee recommends that the Government of Canada work to strengthen international efforts to prevent the proliferation of chemical and biological weapons and missile systems and to ensure adequate funding for verification purposes.**

Response

As part of the Government's comprehensive approach to non-proliferation, arms control and disarmament, Canada is active in a wide variety of international institutions and settings, working not only to prevent the further spread of chemical and biological weapons and missiles, but also to roll back programs that now exist.

In the chemical weapons domain, Canada continues to encourage broad adherence to the Chemical Weapons Convention (CWC), as the best means of addressing the threat posed by

chemical weapons. While adherence to the Convention is very widespread (there are currently 121 States Parties), problem areas remain. Of greatest concern is the Middle East, where Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Syria and Iraq have not become States Parties. The Government recognises that this region poses particular problems, but is promoting further ratification of the CWC as an important way to introduce stability into the region.

An active supporter of a resolution on universality in the 3rd Conference of States Parties, Canada has given advice and assistance to a number of countries on how to implement and administer the Convention domestically, including sharing draft legislation and declaration software, and providing experts on the Convention and on export and import controls for regional and national seminars. The Government will continue these activities in order to encourage adherence to the Convention, particularly by developing countries.

The Government is currently in the process of developing domestic regulations to ensure the entry into force of Canadian legislation passed to implement the CWC.

The Government is currently in the process of developing domestic regulations to ensure the entry into force of Canadian legislation that was passed to implement the CWC.

The Biological and Toxin Weapons Convention (BTWC) entered into force in 1975 and has been ratified by 138 states. Unlike the CWC, the BTWC does not yet include verification provisions. Attempts have been made to address this shortcoming through politically-binding confidence-building measures submitted annually to the United Nations and since 1994, through the on-going negotiation of a Compliance Protocol to supplement the Convention.

Canada is playing an active role in the ongoing negotiations of a Compliance Protocol, including working with states from north and south. The Protocol will provide verification and compliance mechanisms to reduce the threat posed by covert biological weapons programs, without imposing an unacceptable burden on industry. Facilities engaged in defence against biological weapons, and those that could be used to produce biological weapons, should be declared. There must be provisions for challenge investigations, which would take place when there is serious concern that the Convention has been violated. These investigations should be complemented by a system of visits aimed at building confidence that the provisions of the Protocol are being complied with. Ways should be found to ensure that technology transfers, in keeping with Convention obligations, are promoted. Finally, an organisation staffed by professionals should be established to implement the provisions of the Protocol.

States Parties participating in the negotiations hope to complete their work before a Review Conference scheduled for 2001. The Government will move quickly to establish the appropriate legislative and organisational framework to put any new Protocol into force.

In addition to strengthening the Biological and Toxin Weapons Convention through the negotiation of a Verification Protocol and continuing to support the operation of the Chemical Weapons Convention, the Government should also examine methods of increasing the effectiveness of the Australia Group and the Missile Technology Control Regime, as well as

cooperation in intelligence and law enforcement to prevent terrorist acquisition of such weapons.

Response

There are now 29 participants in the Australia Group; Canada has been an active participant since its creation. The Government firmly believes that it is incumbent on responsible *states,* and indeed an obligation under the CWC and the BTWC, to ensure that no assistance is given, knowingly or accidentally, to weapons programs. Starting during the negotiation of the CWC, Canada has led efforts in the Australia Group to ensure an effective relationship to the Convention. Moreover, Canada has worked to promote cooperation among Australia Group partners in the areas of licensing and enforcement. The Government has favoured wider Australia Group participation, as more and more states develop the necessary export controls and agree to the principles of chemical and biological disarmament.

The Government has been driving efforts in the Missile Technology Control Regime (MTCR) aimed at making it more effective. Indigenous capabilities in countries of concern are growing and not all major suppliers of missile technologies are now a part of the MTCR. Furthermore, advances in technology mean that specialty equipment is not always required; off-the-shelf equipment will often serve. Finally, dramatically improved communications means that technologies move around the world at the click of a mouse. Recognising this changed context, the Government has been pushing the MTCR to play a more proactive role to address the causes for proliferation as well as to broaden acceptance of the norm against the development of new missile systems.

THE NUCLEAR NON-PROLIFERATION REGIME

12. **The Committee recommends that the Government, having strengthened the international safeguards regime by signing its new Model Protocol with the International Atomic Energy Agency, use all means at its disposal to convince other States to do likewise.**

Response

Canada concluded and signed a Protocol Additional to its nuclear safeguards agreement with the International Atomic Energy Agency (IAEA) on September 24, 1998. It is anticipated that the Protocol will come into force in the summer of 1999.

Canada has repeatedly called upon all other member states of the IAEA to conclude a Protocol Additional to their respective bilateral nuclear safeguards agreement(s) with the IAEA. Canada will continue to do so, on every possible occasion.

Before entering into a future Nuclear Cooperation Agreement with any other State, the Government should, at a minimum, require that State to adopt the new Model Protocol.

Response

All Canada's nuclear partners, including non-nuclear-weapon States and NWS, are required to conclude a binding bilateral Nuclear Cooperation Agreement (NCA) which includes among

other things, a commitment that Canadian nuclear exports will be used only for peaceful, non-explosive end-uses. Adherence to this commitment is verified through the IAEA's safeguards system.

13. **The Committee recommends that the Government of Canada meet annually with the other parties to all Nuclear Cooperation Agreements to review the application of such Agreements, and table a report on the results of such meetings in Parliament.**

Response

Bilateral nuclear consultations, to review the implementation of bilateral Nuclear Cooperation Agreements (NCAs) and to discuss bilateral and multilateral nuclear policy issues of mutual interest, are held regularly with those nuclear partners with which Canada has significant nuclear cooperation. The Government will continue this practice, although not necessarily at an annual pace for each country. The Government undertakes to keep Parliament appropriately informed, bearing in mind the very real limitations caused by the fact that consultations between the Government of Canada and the Governments of other countries are confidential.

14. **The Committee recommends that the Canadian Government intensify its efforts, in cooperation with like-minded States, such as our NATO allies, to advance the global disarmament and security agenda:**

Response

The Government agrees that Canada intensify its efforts to advance the global disarmament and non-proliferation regime and promote international security in its broadest dimension. The United Nations (UN) continues to be the key vehicle for pursuing Canada's global security objectives, which include strengthening the international community's capacity for conflict prevention, peacekeeping and peace-building. Together with partners in the UN and regional organizations, Canada seeks to promote a more secure environment in which governments and civil society are prepared to invest in strengthened and universal disarmament and non-proliferation mechanisms. As an active member of NATO and a net contributor to overall Alliance security, as a friend and neighbour of the United States and its partner in NORAD and as a country that has a broad interest in (and ability to contribute to) building international peace and security, Canada balances its Alliance obligations with its disarmament and non-proliferation goals.

Canada should reaffirm its support for the nuclear Non-Proliferation Treaty as the centrepiece of the global nuclear non-proliferation regime and should reject any attempt to revise the Treaty to acknowledge India and Pakistan as "nuclear-weapon States" under it.

Response

The Government has repeatedly and consistently reaffirmed that the NPT is the central instrument through which Canada works to achieve the objectives of nuclear disarmament and nuclear non-proliferation. The NPT is the framework built by the international community within which to achieve the objectives of nuclear disarmament and nuclear non-proliferation. Promoting universal adherence to the NPT is a Canadian priority.

In a statement before SCFAIT following India's nuclear tests in May, the Minister of Foreign Affairs reaffirmed the Government's policy to forcefully and responsibly advocate a nuclear disarmament and nuclear non-proliferation regime based on the NPT and its associated instruments. He also voiced Canada's vigorous opposition to any move (*de jure or de facto*)to legitimize any new nuclear-weapon state.

It should also continue to strive to ensure that the nuclear-weapon States honour their commitments to a strengthened review process for the NPT, which will lead to an updated statement of Principles and Objectives for Nuclear Non-Proliferation and Disarmament at the 2000 Review Conference.

Response

The Government is firmly committed to the fullest possible implementation of the NPT and is promoting this objective vigorously as the 2000 NPT Review Conference approaches. Canada considers that at the heart of the NPT Review Process is the principle of permanence with accountability; all states are obliged to demonstrate that they are implementing the commitments set out in the NPT.

In this regard, Canada is striving to ensure that the entire Review Process (i.e. the five-yearly Review Conference and their inter-sessional periods) is used to address substantive issues as well as procedural ones. While preserving the decision-making steps for the Review Conference themselves, such an approach would reinforce the political accountability that is critical to the vitality and viability of the NPT Process. The Government of Canada regards the 2000 Review Conference as being of major importance in terms of achieving success. A new Statement of Principles and Objectives to complement those adopted in 1995 would set new benchmarks against which future progress will be measured.

In order to promote these objectives further, Canada will continue to work to implement the Strengthened Review Process.

Canada should complete the process of ratifying the Comprehensive Nuclear Test-Ban Treaty as quickly as possible and urge all other States to do likewise.

Response

Canada ratified the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT) on December 18, 1998. Bilaterally and in appropriate multilateral settings such as the CD in Geneva and the UNGA in New York, the Government urges all states who have not yet done so to sign and ratify the CTBT as soon as possible.

Should India and Pakistan refuse to accept the Treaty unconditionally, Canada should nevertheless encourage the international community to ensure the Treaty's legal entry into

force.

Response

The conclusion of the CTBT had been a goal of successive Canadian Governments. Ratification of the CTBT in December 1998 afforded Canada the requisite standing to advocate on the Treaty's behalf. With over 150 states as signatories, including the five nuclear-weapon States, the CTBT represents a formidable international consensus against nuclear test explosions in all environments. Due to a stringent entry into force provision, stipulating that the Treaty cannot enter into force until ratified by all of the 44 countries with nuclear reactors named in an annex, negotiators accepted a Canadian proposal for the convening of annual conferences, should the CTBT not enter into force three years after its opening for signature (Article XIV.2 of the Treaty) in 1996.

The first such "Article XIV Conference" is anticipated for the fall of 1999. The purpose of this conference would be to examine the extent to which the requirement for entry into force had been met and to consider and decide by consensus what measures consistent with international law might be undertaken to accelerate the ratification process. Canada has provided CTBT signatory States with two working papers intended to stimulate discussion. We are lending practical support to states may face obstacles in making the necessary domestic arrangements for implementation. (For example, we have provided as a model for other states Canada's bilateral agreement with the CTBT Organization for the implementation of the International Monitoring System.) The success of an Article XIV Conference will reinforce to the continued viability of the CTBT.

Canada should play a strong role at the Conference on Disarmament in the forthcoming negotiations for a broad Fissile Material Cut-Off Treaty which will serve both non-proliferation and disarmament objectives.

Response

Since the mid-1950's, successive Canadian Governments have been directly and actively committed to a Fissile Material Cut-off Treaty (FMCT), an effectively verifiable treaty banning the production of fissile material for nuclear weapons and other nuclear explosive devices. In 1994, Canada's then Ambassador for Disarmament, Gerald Shannon, was appointed Special Coordinator in the CD and tasked with achieving consensus for a negotiating mandate for an FMCT. In 1995, the "Shannon Report" was adopted by the CD and endorsed in the "Principles and Objectives" decision of the NPT Review and Extension Conference. In August 1998, the CD agreed to establish an Ad Hoc Committee to negotiate an FMCT based on the mandate agreed in this report. Canada's current Ambassador for Disarmament, Mark Moher, chaired the first session of the FMCT Ad Hoc Committee in 1998.

In the FMCT negotiations, Canada will work to ensure that the CD deals in a non-discriminatory way both with nuclear disarmament and arms control objectives, as regards the five NWS, and equally with nuclear non-proliferation objectives, as regards those states which have remained outside the NPT regime. Those two dimensions - nuclear disarmament and nuclear non-proliferation, with the clear distinction between them - are and must remain at the

heart of the international nuclear security blueprint. Furthermore, a Treaty that puts an end for all time to the production of fissile material for nuclear weapons must be matched by parallel undertakings from the NWS to establish effective mechanisms to reduce and eventually eliminate stockpiles of fissile material.

The FMCT negotiations are likely to be lengthy and difficult. In the meantime, the Government of Canada is promoting an immediate and universal moratorium on production of fissile material for nuclear weapons or other nuclear explosive devices. The Government will continue to urge all concerned to commit themselves immediately to such a moratorium.

Canada should support the establishment of a nuclear arms register to cover both weapons and fissile material as proposed by Germany in 1993.

Response

The Government supports further transparency measures by the nuclear-weapons States that will promote reductions and the elimination of nuclear weapons. An effective FMCT and parallel undertakings by the NWS to address stockpiles of fissile material for nuclear weapons purposes will be important practical steps towards this objective.

Canada should support the call for the conclusion of a nuclear weapons disarmament convention.

Response

The Government considers it premature to enter into negotiations on a nuclear weapons disarmament convention. The Government also does however recognize and accept the potential, as well as the limits, of multilateral efforts to reduce and eliminate nuclear weapons over the short and medium term. It is in this context that Canada encourages the NWS to meet their responsibilities and deliver on their commitments. While it is clear that, for the foreseeable future, it will be up to the NWS to negotiate among themselves the reduction of their nuclear arsenals, Canadians and all members of the international community continue to have a deep and abiding stake in the process.

Canada expects the NWS to engage actively on this issue and to make further progress to reduce and to eliminate nuclear weapons.

The Government also recognizes that further nuclear disarmament and non-proliferation measures will not be achieved without substantial financial investment not only by the NWS but also by the international community as a whole.

UPDATING THE STRATEGIC CONCEPT

15. **The Committee recommends that the Government of Canada argue forcefully within NATO that the present re-examination and update as necessary of the Alliance Strategic Concept should include its nuclear component.**

Response

The Government agrees. Current NATO nuclear policy is set out in the 1991 Strategic Concept. The Concept, drafted in the immediate aftermath of the Cold War, was positive and progressive for its time, but the profound transformation of the security environment in the intervening years led to a decision at the 1997 Madrid Summit to re-examine it. The updated version is expected to be released at the Alliance's 50th Anniversary Summit in Washington, DC in April.

Canada argued that for the revision to be credible, it must deal with an examination of the characteristics of NATO nuclear forces. Developments with respect to various arms control and disarmament arrangements have enhanced overall Alliance security. Circumstances are much changed since 1991. For example, the Alliance has reduced by more than eighty percent its sub-strategic nuclear forces, eliminated all nuclear artillery and short-range ground-launched missiles and reiterated that it has no intention, no plan and no reason to deploy nuclear weapons on the territory of new Alliance members. As well, remaining Alliance nuclear forces operate at significantly reduced levels of readiness. In addition, the CFE Treaty has reduced the levels and relative balance of conventional forces in Europe. NATO has sufficient conventional forces to withstand any conventional challenge by any imaginable single or combined adversary. Other developments, including the establishment by NATO of cooperative security bodies such as the Euro-Atlantic Partnership Council and the inauguration of a new partnership with Russia and other states, as well as the new roles adopted by NATO and the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE) in conflict prevention, crisis management and peace support operations, have significantly improved NATO's ability to prevent conflict and manage crises through political means.

As a result, NATO is better placed to defuse crises through diplomatic or other means or, should it be necessary, to mount a successful conventional defence. Consequently, the circumstances in which any use of nuclear weapons might have to be contemplated by the Alliance are now extremely remote and ever more difficult to envisage.

Through arms control measures and by demonstrating their NPT commitments to the implementation of nuclear disarmament, NATO members should seek to enhance security and stability further at the lowest level of forces consistent with defence. The Alliance is an important forum and centre for coordinating practical work on future non-proliferation, arms control and disarmament. Canada will urge Allies to pursue consistently this objective which is a vital aspect of their efforts to provide for their security and defence.

Canada has proposed that the Alliance agree at the Washington Summit that NATO review its nuclear policy and its relationship to proliferation, arms control and disarmament developments. This review and complementary activities by the Alliance would send an important signal to would-be proliferators that both nuclear disarmament and non-proliferation are issues the Alliance takes seriously. Taking into account that NATO works on the basis of consensus, Canada will continue to urge NATO partners to consider the impact on potential nuclear proliferators when considering the characterization of the purpose of NATO nuclear forces.

| *More* | *News* | *Statements* | *Acronym* | *Links* | *SCFAIT Home* |

© Department of Foreign Affairs and International Trade, 1999
All rights reserved.

Canada

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AUX RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE DU CANADA EN MATIÈRE DE DÉSARMEMENT ET DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRES

On trouvera ci-après la réponse du gouvernement à chacune des recommandations du rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI) intitulé

Le Canada et le défi nucléaire : réduire l'importance politique de l'arme nucléaire au XXI^{e} siècle, qui a été déposé à la Chambre des communes le 10 décembre 1998.

Dans sa demande initiale, le ministre des Affaires étrangères a prié le Comité de se concentrer sur les développements importants et les initiatives de désarmement des dernières années, y compris le rapport de Project Ploughshares, *Canada and the Abolition of Nuclear Weapons,* le rapport de la Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires, et l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, qui ont tous insufflé de nouvelles idées et conféré un nouveau dynamisme au débat.

Le Ministre a aussi demandé au Comité de tenir compte des engagements du Canada relativement à ses alliances, y compris son appartenance à l'OTAN, ainsi que des défis futurs concernant les intérêts du Canada en matière de sécurité, notamment les risques que pose la prolifération d'autres armes de destruction massive (armes biologiques et chimiques), et des difficultés pratiques de la vérification efficace du désarmement nucléaire complet.

Les recommandations sont traitées dans l'ordre où elles figurent dans le rapport du CPAECI.

SIGLES

ACN	Accord de coopération nucléaire
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CABT	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
CAC	Convention sur les armes chimiques
CANDU	Canada Deuterium-Uranium (réacteur nucléaire)
CCEA	Commission de contrôle de l'énergie atomique
CD	Conférence du désarmement
CPAECI	Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international
CTBT	Traité d'interdiction totale des essais nucléaires
EDAN	États dotés d'armes nucléaires (États parties au TNP désignés - Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie)
TIMF	Traité interdisant la production de matières fissiles
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MDC	Mesure de confiance
MDN	Ministère de la Défense nationale
MOX	Combustible à oxyde mixte
NORAD	Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
RCTM	Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles
SAARC	Association pour la coopération régionale en Asie du Sud
START	Processus de réduction des armes stratégiques
TNP	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

RÉDUIRE L'IMPORTANCE POLITIQUE DES ARMES NUCLÉAIRES

1. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada adopte le principe fondamental**

suivant pour sa politique de non-prolifération, de contrôle des armes et de désarmement nucléaires, à l'intérieur d'un cadre qui englobe tous les aspects - politiques, militaires et commerciaux - des relations internationales du Canada :

que le Canada travaille de façon soutenue à réduire la valeur et la légitimité politiques des armes nucléaires, afin de contribuer à l'objectif de leur réduction progressive, puis de leur élimination.

Réponse

Le gouvernement souscrit à cette recommandation. La sécurité du Canada est assurée par le maintien d'un équilibre judicieux entre ses objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires et ses besoins en matière de sécurité.

L'objectif des divers gouvernements qui se sont succédé à la tête du Canada a toujours été et demeure l'élimination complète des armes nucléaires. Pour assurer la prorogation indéfinie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 1995, les cinq États dotés d'armes nucléaires (EDAN) ont convenu, dans la Déclaration des principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, «...d'aller systématiquement et progressivement de l'avant afin de réduire les armes nucléaires dans leur ensemble, puis de les éliminer... ». Le gouvernement continuera de faire pression en vue de réductions négociées qui rapprochent la communauté internationale de cet objectif.

La politique du gouvernement est guidée par la ferme conviction que le TNP est l'instrument central sur lequel repose la politique canadienne de non-prolifération et de désarmement nucléaires. La communauté internationale doit exécuter toutes les obligations imposées par le Traité.

Le gouvernement continuera de promouvoir le TNP ainsi que l'adoption d'instruments nouveaux et améliorés qui renforcent le régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires, afin d'empêcher la prolifération des armes nucléaires et de stimuler les efforts visant à éliminer cette prolifération lorsqu'elle s'est déjà produite. Dans ce contexte, le Canada continuera d'insister sur la nécessité de réduire la valeur politique de ces armes.

Le Canada continuera aussi de résister à toute tentative de légitimation des armes nucléaires comme monnaie d'échange acceptable en politique internationale.

2. **Afin de concrétiser ce principe fondamental, le Comité recommande que le gouvernement du Canada produise un énoncé de politique expliquant les liens entre d'une part la politique du Canada touchant la non-prolifération, le contrôle des armes et le désarmement nucléaires, et d'autre part, tous les autres aspects de ses relations internationales.**

Réponse

Le gouvernement a déposé un énoncé de politique complet qui guidera la nouvelle approche du Canada face au « défi nucléaire ». Les fonctionnaires du Ministère sont à la disposition du Comité pour expliquer les liens entre cette politique et les autres aspects des relations internationales du Canada.

En outre, qu'il favorise l'émergence d'un consensus en tenant le public et les parlementaires canadiens au courant des faits nouveaux dans ce secteur, notamment par les moyens suivants :

des réunions préparatoires annuelles - tenues, par exemple, sous les auspices du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère - du genre de celles qui ont lieu avec les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile avant la rencontre annuelle de la Commission des droits de l'homme de l'ONU;

Réponse

Le gouvernement est d'accord sur la tenue d'une réunion annuelle avec les organisations non gouvernementales et examinera les modalités de mise en oeuvre d'un tel processus consultatif.

Le gouvernement est résolu à faire participer les Canadiens aux discussions qui portent sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Les organisations non gouvernementales, les particuliers canadiens, les experts et les universitaires ont été et continueront d'être encouragés à contribuer à ce dialogue permanent.

Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE) a été créé par le gouvernement pour aider les Canadiens à participer à l'élaboration de la politique étrangère. Le Centre a tenu de nombreux colloques et conférences un peu partout au Canada en 1998, afin de stimuler et de faciliter chez les Canadiens un débat bien informé sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires ainsi que sur d'autres questions s'inscrivant dans le cadre général de la sécurité internationale. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a par ailleurs mis en train diverses activités d'information du public touchant la politique du Canada en matière d'exportations et de non-prolifération nucléaires.

À mesure qu'évoluera le débat sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires, le gouvernement cherchera d'autres moyens d'obtenir des apports de sources non gouvernementales.

---

le témoignage public annuel, devant le présent Comité, de l'ambassadeur au désarmement auprès des Nations Unies;

Réponse

Le gouvernement accepte de rester en relations étroites avec le Parlement. Cela inclura une comparution annuelle de l'ambassadeur du Canada au désarmement devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, si ce dernier le souhaite.

---

le renforcement de la coordination entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le ministère de la Défense nationale, en commençant par inclure un représentant de la Défense nationale dans les délégations canadiennes auprès des institutions multilatérales sur la non-prolifération nucléaire.

Réponse

Le gouvernement du Canada continuera de s'exprimer d'une seule voix sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires, où qu'aient lieu les discussions. L'étroite coordination entre les deux ministères demeurera une priorité absolue. Les fonctionnaires du MDN continueront d'être invités à apporter leur contribution, soit en faisant partie de délégations canadiennes auprès des forums multilatéraux sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, y compris à la Conférence d'examen du TNP en 2000, soit en étant consultés de près dans le cadre de négociations en cours.

Le MAECI et le MDN reconnaissent depuis longtemps l'importance d'étroites consultations sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires. La délégation canadienne à la Première Commission de l'AGNU sur le désarmement et la sécurité internationale comprend une représentation du MDN, tandis que la délégation du Canada à l'OTAN est complètement intégrée et comporte des représentants des deux ministères. Quand des fonctionnaires sont dépêchés d'Ottawa pour parler au nom du Canada à l'occasion de réunions internationales, notamment dans le cadre de l'OTAN et de l'ONU, leurs interventions se fondent sur des consultations entre les deux ministères. À Ottawa, l'information est mise en commun sur une base quotidienne.

L'APPROCHE CANADIENNE

3. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec d'autres États tels ses alliés de l'OTAN et les membres de la « New Agenda Coalition* », accentue ses efforts afin de faire avancer le processus de désarmement nucléaire.

Réponse

Le gouvernement accepte la recommandation du Comité. L'OTAN prend au sérieux le rôle particulier qui lui incombe dans la promotion d'un régime international de désarmement et de non-prolifération à la fois plus large, plus complet et plus vérifiable. Il ne faut pas sous-estimer l'importance et l'utilité de l'Alliance en tant que forum et centre pour la coordination de travaux pratiques en faveur de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement dans l'avenir. Le Canada engagera vivement les alliés à poursuivre constamment cet objectif, qui est capital pour la réussite de leurs efforts visant à garantir leur sécurité et leur défense.

Pour contribuer à l'avancement des objectifs de désarmement, l'Alliance pourrait prendre diverses mesures concrètes, dont une meilleure coordination des efforts des alliés pour la réduction de la menace; une concertation plus efficace de ses États membres au sein des forums de désarmement, de manière à donner plus de substance à nos obligations communes au titre de l'article VI du TNP; l'identification et la promotion de nouvelles mesures de confiance, notamment une amélioration des échanges d'information quant à la notification des tirs de missiles; le réexamen de son Concept global de maîtrise des armements et de désarmement de 1989; et l'examen de mesures qui pourraient mener à des négociations sur une réduction plus poussée des armes nucléaires préstratégiques en Europe, y compris les stocks de la Russie à l'ouest de l'Oural. Le Canada a aussi proposé que l'Alliance révise le Concept global de maîtrise des armements et de désarmement, formulé par l'OTAN en 1989. Son actualisation contribuerait beaucoup à améliorer la contribution de l'Alliance et sa relation avec le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

Le Canada continuera d'engager les membres de la New Agenda Coalition à poursuivre les objectifs communs de désarmement et de non-prolifération nucléaires, et il encouragera tous les États à réaffirmer leurs engagements à l'égard du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires fondé sur le TNP, face à des défis pressants et importants.

* Les membres actuels de la Coalition sont le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et la Suède.

À cette fin, il doit encourager la participation du public et sensibiliser celui-ci aux coûts exorbitants de la prolifération des armes nucléaires sur les plans humanitaire, environnemental et économique, de même qu'à son incidence sur la paix et la sécurité internationales.

Réponse

Le gouvernement est déterminé à faire participer les Canadiens aux discussions portant sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Comme l'instabilité de l'environnement stratégique mondial affecte tous les Canadiens, le gouvernement est et restera préoccupé aussi longtemps que des États continueront de bafouer à la fois les normes établies par le régime de non-prolifération et les besoins humains fondamentaux de leurs citoyens, et de consacrer une énergie et des ressources limitées à l'obtention d'armes qui déstabilisent des régions entières et ont des effets profondément négatifs sur la sécurité internationale. La recherche de la sécurité nationale ne doit se faire aux dépens ni de la stabilité internationale, ni de la sécurité humaine.

À ce propos, le gouvernement accueille avec satisfaction le rapport du CPAECI, y voyant une importante contribution à l'examen des politiques de désarmement et de non-prolifération nucléaires qu'il a lui-même entrepris en se fondant sur un sondage attentif de l'opinion canadienne bien informée. Il reconnaît, en particulier, les apports dont a bénéficié l'étude du Comité, grâce aux tables rondes publiques que celui-ci a convoquées ainsi qu'à la participation active à ses travaux de plus d'une centaine de groupes non gouvernementaux et de simples citoyens.

Le MAECI continuera de participer à des activités d'information du public ainsi qu'à d'autres mécanismes consultatifs publics, notamment par le biais des activités du CCDPE.

Le MAECI lancera bientôt un site Web pour sa Direction de la non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement, afin de mieux informer le public du rôle et des activités du Canada dans ces domaines. En outre, le gouvernement tiendra compte des intérêts du Parlement à l'égard de ces questions.

Il doit en outre encourager les États dotés de l'arme nucléaire à démontrer leur engagement non équivoque à entamer et à conclure des négociations sur l'élimination de ces armes. S'inspirant du processus d'Ottawa, il devrait également étudier des moyens novateurs de faire progresser le dossier.

Réponse

L'objectif du Canada demeure l'élimination complète des armes nucléaires. Afin d'assurer la prorogation indéfinie du TNP en 1995, les États dotés d'armes nucléaires (EDAN) ont convenu, dans la Déclaration des principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, «...d'aller systématiquement et progressivement de l'avant afin de réduire les armes nucléaires dans leur ensemble, puis de les éliminer... ». Tout en demeurant sensible aux préoccupations de sécurité, le gouvernement continuera de faire pression en vue de réductions négociées qui rapprochent la communauté internationale de cet objectif.

Le Canada reconnaît le potentiel, ainsi que les limites, des efforts multilatéraux de réduction et d'élimination des armes nucléaires à court et moyen terme. C'est dans cette optique qu'il encourage les EDAN à s'acquitter de leurs obligations et à tenir leurs engagements. Pour l'avenir prévisible, c'est aux EDAN qu'il appartiendra de négocier entre eux la réduction de leurs arsenaux nucléaires. Mais les Canadiens et l'ensemble de la communauté internationale continuent d'avoir fortement et concrètement intérêt à la progression de ce processus. Les compétences du Canada dans les techniques nouvelles et améliorées de vérification seront renforcées de manière à contribuer aux efforts internationaux au moment où le monde entame une nouvelle phase du désarmement.

Le Canada s'attend des EDAN qu'ils s'engagent activement sur cette question et réalisent de nouveaux progrès en vue de la réduction et de l'élimination des armes nucléaires. Plus particulièrement, le Canada engage vivement la Russie à ratifier l'accord START II. Il presse également la Russie et les États-Unis de s'entendre dans les meilleurs délais sur des réductions plus poussées dans le cadre d'un accord START III. Le Canada souscrit également aux appels en faveur de l'élargissement du processus bilatéral START aux autres États dotés d'armes nucléaires.

Le gouvernement du Canada reconnaît que l'adoption de nouvelles mesures de désarmement et de non-prolifération nucléaires ne saurait se réaliser sans un investissement financier considérable de la part des EDAN, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale. Le démantèlement et la destruction des ogives nucléaires et l'élimination des matières fissiles qui en résultent doivent être appuyés par une aide financière et autre des États qui sont en mesure d'apporter une telle contribution.

LES DILEMMES QUE POSE LA TECHNOLOGIE NUCLÉAIRE CIVILE À L'ÉCHELON DU CANADA

3. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage de prendre d'autres moyens pour mieux renseigner les Canadiens sur l'utilisation civile de la technologie nucléaire et pour accroître la participation du public à l'élaboration des orientations de la politique gouvernementale dans ce domaine.**

Réponse

La philosophie et l'approche canadiennes à l'égard de la sûreté nucléaire ainsi qu'une explication de la structure législative et institutionnelle au Canada figurent dans la première livraison du « Rapport national canadien au titre de la Convention sur la sûreté nucléaire », qui a été

présenté à l'examen des signataires internationaux de la Convention sur la sûreté nucléaire en avril 1999.

Ce rapport est disponible sur le site web de la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA).

Il existe des sources d'information reconnues et facilement accessibles sur le programme nucléaire du Canada. Les ministères fédéraux responsables au premier chef de la politique nucléaire du Canada à l'échelle nationale et internationale - Ressources naturelles Canada et le MAECI - administrent des programmes d'information ainsi que des sites web afin que l'accès du public à l'information soit facile et étendu. Le gouvernement souhaite connaître le point de vue du public sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et encourage les Canadiens à visiter les sites web des ministères fédéraux compétents. Il accueille aussi avec plaisir les recommandations sur la façon de rendre plus efficaces les programmes d'information existants.

De plus, la Loi sur l'accès à l'information donne aux Canadiens le droit d'obtenir des renseignements auprès des ministères fédéraux, à l'exclusion de certains renseignements touchant, notamment, la sécurité nationale et les intérêts commerciaux.

Dans l'exécution de son mandat de réglementation, la CCEA donne la priorité à la participation du public et administre un programme de sensibilisation à ses activités et au processus de réglementation et d'octroi de licences. Les réunions de la CCEA, au cours desquelles sont examinées les demandes d'obtention et de renouvellement de licences, sont ouvertes au public. De plus, la nouvelle Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires oblige expressément la CCEA à informer le public sur des questions d'ordre scientifique, technique et réglementaire.

Énergie atomique du Canada limitée, qui a la responsabilité de la recherche nucléaire ainsi que du développement, de la conception, de la commercialisation et de la construction des réacteurs CANDU, administre un programme d'information du public et utilise son site web pour mener des activités de sensibilisation auprès des écoles.

La plupart des autres activités nucléaires menées au Canada, qui vont de la production d'électricité aux applications industrielles et médicales de la technologie nucléaire, sont le fait des services provinciaux d'électricité, des entreprises privées, des milieux médicaux et des instituts de recherche universitaires, qui ont tous leurs propres programmes d'information du public.

LEVÉE DE L'ÉTAT D'ALERTE DES FORCES NUCLÉAIRES

4. **Dans l'intérêt d'une plus grande sécurité et stabilité nucléaires et afin d'atteindre l'objectif plus général qu'est l'élimination des armes nucléaires, le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie le concept de la levée de l'état d'alerte, en autant qu'elle soit réciproque et vérifiable, de toutes les forces nucléaires - notamment les arsenaux des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que des États dotés d'une capacité nucléaire militaire, et qu'il encourage les gouvernements de ces pays à agir en ce sens.**

Réponse

Le gouvernement souscrit à l'idée de lever l'état d'alerte et aux autres mesures propres à contribuer à la sûreté et à la sécurité des arsenaux nucléaires ainsi qu'à la stabilité des relations stratégiques entre les États-Unis et la Russie. Des mesures vérifiables concernant la levée de l'état d'alerte, entreprises à titre réciproque, peuvent accroître la sûreté et la stabilité. Le gouvernement est également en faveur du désaccouplage (c'est-à-dire la séparation des ogives et/ou de leurs systèmes de guidage des vecteurs), une mesure davantage garante de sûreté et de stabilité. Ensemble, la levée de l'état d'alerte et le désaccouplage pourraient contribuer à soulager la pression qui s'exerce quant à « l'utilisation ou la perte » des forces nucléaires, à accroître la marge de sécurité contre l'emploi non autorisé ou accidentel d'armes nucléaires par tous les EDAN et à éviter que des missiles balistiques ne soient lancés en réponse à de fausses alertes. Le Canada demande instamment à la Russie et aux États-Unis d'entreprendre des négociations en vue de lever l'état d'alerte et de désaccoupler leurs engins nucléaires dans toute la mesure du possible. Des mécanismes de vérification fiables seraient essentiels au succès de telles négociations.

Les forces nucléaires attribuées à l'OTAN sont constituées d'avions à double capacité (nucléaire/classique), ainsi que d'un très petit nombre de bombes nucléaires à gravité existant encore en Europe. Au cours des dix dernières années, l'OTAN a considérablement réduit la taille de ses forces nucléaires et le niveau de disponibilité de ses avions. Pour l'essentiel, ces forces ne sont plus en état d'alerte.

LES ÉTATS-UNIS ET LA RUSSIE

5. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada prenne toutes les mesures possibles pour encourager les États-Unis et la Russie à poursuivre le processus START.**

Réponse

Le régime mondial de non-prolifération serait considérablement renforcé si les États-Unis et la Russie pouvaient être persuadés de poursuivre leurs efforts en vue de réduire leurs arsenaux nucléaires, et si les autres EDAN étaient intégrés dans un processus plurilatéral de réduction des armements.

Aussi bien sur le plan bilatéral qu'au sein de forums multilatéraux tels que l'ONU et la Conférence du désarmement, le Canada continue d'inciter vivement la Russie à ratifier l'accord START II. Il presse également la Russie et les États-Unis de s'entendre dans les meilleurs délais sur des réductions plus poussées dans le cadre d'un accord START III. Le Canada souscrit également aux appels en faveur de l'élargissement du processus bilatéral START aux autres États dotés d'armes nucléaires.

Le Canada devrait encourager la Russie à ratifier START II en lui apportant un appui concret pour ce faire, et inciter les États d'optique commune à oeuvrer avec celle-ci à assurer une plus grande stabilité politique et économique dans ce pays.

Réponse

Comme mentionné dans les réponses aux recommandations précédentes, le Canada encourage la Russie à ratifier START II. Cette question a été au centre des discussions lors de la visite du ministre des Affaires étrangères à Moscou en novembre 1998; elle a également été un élément essentiel de la dernière série de pourparlers Canada-Russie sur la stabilité stratégique, tenus au niveau des fonctionnaires à Moscou, en décembre 1998.

La ratification de START II a des conséquences sur la politique intérieure et le budget de la Russie. Le Canada est d'avis que la meilleure façon d'y remédier est d'entreprendre un dialogue constructif dans le cadre du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et au sein du G-8, de consolider les assises macro-économiques de la Russie et de s'attaquer aux réformes structurelles nécessaires.

La ratification de START II par la Russie facilitera la progression vers une entrée en vigueur rapide du CTBT et le déclenchement de négociations en vue d'un accord START III. D'autres mesures de désarmement suivraient. Le Canada est résolu à intensifier le dialogue avec la Russie concernant START II ainsi que le programme général de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement.

Le Canada ne participe pas directement aux négociations avec la Russie sur le contrôle et la réduction des arsenaux nucléaires. Cependant, il pourrait être appelé dans l'avenir à contribuer de façon directe au désarmement nucléaire, en s'associant à des projets coopératifs visant l'élimination des matières fissiles provenant du démantèlement des armes nucléaires russes et américaines. L'ACDI continuera également de coopérer avec la Russie et encouragera les États d'optique commune à faire de même en vue de favoriser une plus grande stabilité politique et économique dans ce pays.

Enfin, le gouvernement accueille avec plaisir l'initiative proposée par le président Clinton en janvier d'intensifier le partenariat international avec la Russie et les autres États nouvellement indépendants concernant le respect de leurs obligations en matière de contrôle des armements, de non-prolifération et de désarmement. Le Canada contribuera à cet effort.

Au-delà, le Canada doit encourager les deux parties à poursuivre des réformes progressives et réciproques de leurs dispositifs nucléaires respectifs.

Réponse

Le gouvernement constate que l'analyse des besoins stratégiques des États-Unis et de la Russie ne justifie même pas le nombre d'ogives précisé dans le traité START II, comme l'ont clairement reconnu les présidents Clinton et Eltsine dans leur Déclaration conjointe de mars 1997 sur les paramètres d'une réduction plus poussée des forces nucléaires. Le Canada salue cette déclaration, faite au Sommet d'Helsinki en 1997, et appelant à la création, dans le cadre de START III, d'un forum distinct pour la discussion de mesures de réduction relatives aux systèmes d'armes nucléaires tactiques.

Le Canada continuera d'encourager les États-Unis et la Russie à négocier des mesures de confiance et de transparence concernant les armes tactiques, dont des mesures visant à geler le déploiement de ces armes, à les entreposer en des lieux éloignés des unités opérationnelles et non soumis à leur contrôle, à procéder à l'échange de données de base, à vérifier le démantèlement des systèmes excédentaires ainsi que d'autres mesures d'application progressive.

RUSSIE

6. **Puisque cette solution peut contribuer à la sécurité et à la stabilité nucléaires et qu'il importe d'agir rapidement pour atténuer les répercussions possibles du problème informatique de l'an 2000, le Comité recommande que le gouvernement du Canada étudie plus à fond avec les États-Unis et la Russie la possibilité d'établir une ligne directe avec le NORAD afin de compléter et de renforcer le système d'alerte avancée russe.**

Réponse

Le Canada s'est réjoui de l'accord annoncé en septembre 1998 lors du Sommet de Moscou entre les deux pays, lequel vise l'établissement d'un centre américano-russe de détection rapide des missiles et la mise en place d'un système international pour la notification préalable des tirs de missiles envisagés. Les représentants canadiens ont encouragé les États-Unis à partager l'information avec la Russie et à élargir cette initiative au domaine multilatéral.

L'institution d'un tel système international de notification préalable des tirs de missiles est un des sujets que le gouvernement voudrait voir confiés à l'examen du Comité spécial de l'espace extra-atmosphérique, dont il a proposé la création au sein de la Conférence du désarmement.

Le gouvernement convient que l'accord NORAD pourrait être utilisé pour établir un système multilatéral d'alerte avancée. Toutefois, comme le NORAD est un accord formel entre le Canada et les États-Unis, les deux parties devront discuter de cette proposition et l'accepter avant de la présenter à la Russie.

Pour ce qui est des problèmes nucléaires potentiels liés au bogue de l'an 2000, les États-Unis et la Russie tiennent actuellement des discussions bilatérales dans le but d'éliminer toute possibilité de difficultés d'ordre informatique.

Le gouvernement se réjouit en outre du fait que les États-Unis ont invité la Russie à établir à Colorado Springs, en décembre 1999, un centre temporaire où les deux pays pourraient chercher ensemble à résoudre les problèmes liés au passage à l'an 2000. Le Canada accueillerait favorablement une décision qui aurait pour effet d'étendre indéfiniment le fonctionnement de ce centre aux fins de trouver d'autres mesures de confiance semblables.

En outre, le Canada devrait fortement appuyer l'idée d'offrir cette même possibilité aux autres États dotés d'une capacité nucléaire militaire.

Réponse

Le gouvernement est d'avis que tous les États pourraient tirer avantage de l'établissement d'un système international de notification des tirs de missiles ainsi que d'autres mesures de confiance et de sécurité. Le Canada continuera de promouvoir cet objectif, de même que l'adhésion universelle au TNP.

7. **Le Comité recommande que le gouvernement rejette l'idée de brûler le combustible à oxyde mixte (MOX) au Canada, puisque cette option est tout à fait irréalisable, mais qu'il continue d'oeuvrer avec les autres gouvernements afin de régler le problème des matières fissiles excédentaires.**

Réponse

Le gouvernement ne souscrit pas à cette recommandation. Dans son rapport, le Comité demande que le Canada « travaille de façon soutenue à réduire la valeur et la légitimité politiques des armes nucléaires, afin de contribuer à l'objectif de leur réduction progressive, puis de leur élimination. » Or, la communauté internationale considère que l'option MOX est réalisable, et qu'elle pourrait contribuer sensiblement à la destruction du plutonium militaire et ainsi promouvoir le démantèlement des armes nucléaires. Par conséquent, l'accord de principe du gouvernement à l'examen de l'option MOX témoigne d'une position canadienne responsable en ce qui concerne l'atteinte des objectifs énoncés dans le rapport.

Le gouvernement estime qu'il n'y a pas suffisamment de preuves qui justifieraient de renoncer à la possibilité d'utiliser du combustible MOX dans les réacteurs canadiens comme moyen de réduire les risques de prolifération attribuables aux excédents américains et russes de plutonium militaire.

L'utilisation du MOX dans les réacteurs canadiens exigerait la disponibilité des installation nécessaires et serait assujettie à toutes les exigences des lois et des règlements des gouvernements fédéral et provinciaux, y compris la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique. La faisabilité technique de la fabrication de grappes de combustible pour les réacteurs CANDU à partir de combustible MOX contenant environ 3 % d'oxyde de plutonium militaire mélangé à de l'oxyde d'uranium irradié, et de l'utilisation de ces grappes dans les réacteurs canadiens, a fait l'objet d'une étude conjointe par des experts canadiens, américains et russes. Ce concept n'est pas censé entraîner de problèmes techniques ni de risques pour la santé et la sécurité. Il existe en effet une vaste expertise à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine. De plus, l'Europe occidentale compte une vingtaine d'années d'expérience pratique avec du combustible MOX contenant du plutonium à réacteur obtenu en retraitant du combustible irradié provenant des réacteurs civils.

Le gouvernement convient que le Canada devrait continuer de collaborer avec d'autres gouvernements pour résoudre le problème des matières fissiles excédentaires. En fait, le Canada préconise une démarche multilatérale énergique pour déterminer les moyens les plus rapides et économiques de régler la question. Il est prévu que les États-Unis et la Russie, de concert avec les membres du G-7 et d'autres pays, mettent prochainement sur pied un programme intégré pour trouver rapidement une solution.

La conclusion d'un Traité interdisant la production de matières fissiles (TIMF), qui mettrait fin

à tout jamais à la production de telles matières pour la fabrication d'armes nucléaires, est un autre grand objectif international auquel souscrit le Canada, afin d'empêcher une nouvelle accumulation de matières fissiles alors même que des mesures sont prises pour régler la question des matières fissiles excédentaires déjà en stock.

LE ROYAUME-UNI, LA FRANCE ET LA CHINE

8. **Étant donné les responsabilités que ces pays assument en tant qu'États dotés de l'arme nucléaire en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et en tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Comité recommande que le gouvernement du Canada encourage la Grande-Bretagne, la France et la Chine à :**

faire preuve de plus de transparence à propos de leurs stocks nucléaires, de leurs matières fissiles et de leur politique;

Réponse

Le Canada se réjouit de ce que le Royaume-Uni et la France aient décidé de réduire le nombre et la diversité de leurs ogives ainsi que leurs lieux de déploiement, d'accroître la transparence et d'adopter des moratoires unilatéraux sur la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes. Le Canada invite instamment la Chine à emboîter le pas et, en particulier, à déclarer elle aussi un moratoire sur la production de matières fissiles.

---

appuyer l'appel du Canada et d'autres États en vue d'une discussion de fond des questions de désarmement nucléaire à la Conférence sur le désarmement;

Réponse

Le gouvernement continue d'exhorter tous les EDAN à appuyer la proposition du Canada visant la création par la Conférence du désarmement d'un comité spécial qui permettrait un débat de fond sur les questions de désarmement nucléaire, questions qui constituent une préoccupation majeure et prioritaire de l'ensemble de la communauté internationale, et non pas seulement de quelques-uns de ses membres. En tant que forum multilatéral pour la discussion des questions de désarmement, la CD devrait être chargée d'examiner à fond les questions d'ordre nucléaire, même s'il appartient aux EDAN eux-mêmes de négocier la réduction de leurs arsenaux. La création d'un tel comité répondrait toutefois au désir de la communauté internationale d'encourager les efforts de désarmement des États dotés d'armes nucléaires, de se tenir au courant des dossiers et faits nouveaux et de disposer d'un forum pour faire progresser les initiatives dans le domaine du désarmement nucléaire.

De façon plus directe, la CD pourrait et devrait recenser et explorer les questions susceptibles d'être négociées, en temps opportun, dans le cadre d'un mécanisme multilatéral. Elle a déjà traité de tels dossiers, par exemple le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) et les négociations nouvellement engagées en vue de la conclusion d'un Traité interdisant la production de matières fissiles (TIMF). Par ailleurs, d'autres questions se prêtant à la négociation dans le cadre de la CD pourraient surgir à l'avenir.

étudier avec les États-Unis et la Russie les moyens de se préparer à une réduction des armes nucléaires le plus rapidement possible.

Réponse

Le gouvernement estime que la Chine, la France et le Royaume-Uni poseraient un geste extrêmement responsable en prenant maintenant l'engagement politique de participer au processus START élargi. Le Canada continuera d'encourager les EDAN à procéder à des consultations sur cette question.

L'INDE, LE PAKISTAN ET ISRAËL

9. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'appuyer tous les efforts internationaux mis en oeuvre pour régler les questions de sécurité régionale sous-jacentes en Asie du Sud et au Moyen-Orient. En collaborant avec des États d'optique commune, il devrait jouer un rôle plus affirmé en insistant sur les avantages, à l'égard de la sécurité régionale et internationale, de renforcer immédiatement la communication et la coopération entre les États de ces régions comme moyens d'établir la confiance.**

Dans les deux régions - mais surtout en Asie du Sud compte tenu des récents essais nucléaires - le Canada devrait également faire valoir les avantages de geler les programmes nucléaires; d'adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; de participer aux négociations sur l'établissement d'un traité international sur l'arrêt de la production de matières fissiles; d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire.

Réponse

Le gouvernement a condamné les essais nucléaires effectués en mai 1998 par l'Inde et le Pakistan. Nous demeurons vivement préoccupés des répercussions de ces essais pour la sécurité internationale et le régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires. En conformité avec la Résolution 1172 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'unanimité le 6 juin 1998, le gouvernement est d'avis que ces deux pays doivent mettre fin à leurs programmes d'armes nucléaires, ainsi que signer et ratifier le TNP en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires.

En procédant à ces essais, l'Inde et le Pakistan ont violé les normes anti-prolifération qui ont été adoptées par la grande majorité des États. Ils ont aussi soulevé le spectre d'une course aux armements en Asie du Sud, et ils ont réduit, au lieu d'accroître, la sécurité de leurs propres citoyens et celle des pays voisins, tout en dépensant des sommes énormes qu'ils auraient infiniment mieux fait de consacrer aux besoins sociaux et économiques de la région.

Le Canada demande instamment à l'Inde et au Pakistan de prendre des mesures concrètes pour satisfaire aux critères établis par le Conseil de sécurité dans sa Résolution 1172 et approuvés par l'ensemble de la communauté internationale, notamment : suspendre leurs programmes d'armes nucléaires; adhérer au CTBT; participer à la négociation d'un TIMF et convenir d'un moratoire sur la production de matières fissiles; s'abstenir de procéder à des essais de missiles; instituer et mettre en application un régime de contrôle rigoureux des exportations de

technologie, de matières et de matériels sensibles; et signer et ratifier le TNP en tant qu'États non dotés de l'arme nucléaire. Dans le cadre de sa participation au Groupe de travail international de hauts fonctionnaires créé pour étudier la question des essais nucléaires indiens et pakistanais, le Canada coordonne son action avec celle d'autres États d'optique commune afin d'inciter les gouvernements de l'Inde et du Pakistan à prendre les mesures susmentionnées. La réduction, par les EDAN, non seulement de leurs arsenaux nucléaires, mais également de la valeur politique des armes nucléaires, sera également d'une importance clé pour stopper la prolifération des armes nucléaires en Asie du Sud et empêcher son apparition ailleurs.

Les problèmes fondamentaux de sécurité régionale en Asie du Sud ne sauraient être résolus en l'absence d'un dialogue bilatéral soutenu entre les deux antagonistes. C'est pourquoi le gouvernement salue la reprise du dialogue entre l'Inde et le Pakistan après une longue interruption, et exhorte ces deux pays à négocier dans un esprit de compromis. Le Canada entend par ailleurs entreprendre et poursuivre des activités conçues pour renforcer la confiance et réduire les tensions en Asie du Sud. Par exemple, il contribuera à une conférence parrainée par l'ONU, qui se tiendra à Sri Lanka en juin 1999 pour explorer des modèles de mesures de confiance (MDC); cette conférence sera, pour les principaux acteurs de la région, l'occasion d'une analyse et d'un échange de vues concernant les caractéristiques et les avantages des diverses MDC déjà appliquées sur les plans bilatéral, régional et international.

Le gouvernement voit dans la participation de la société civile un élément indispensable à la promotion de la confiance en Asie du Sud. À cette fin, il appuiera les activités d'ONG sud-asiatiques qui oeuvrent en faveur de la paix dans la région. Sur le long terme, la meilleure façon d'instaurer une sécurité durable en Asie du Sud est de cultiver l'habitude la coopération plutôt que celle de la confrontation, et d'accroître l'interdépendance des pays de la région. À l'heure actuelle, l'Asie du Sud n'a qu'une seule institution à vocation régionale, la SAARC, c'est-à-dire l'Association pour la coopération régionale en Asie du Sud. Le Canada est l'un des rares pays à avoir conclu avec cette association une entente bilatérale sur la mise en place d'un cadre pour le renforcement des institutions qui en font partie et la promotion de la coopération entre ses États membres.

Au Moyen-Orient, le Canada continue de soutenir les efforts internationaux visant à régler les problèmes fondamentaux de sécurité dans la région. Avant la guerre du Golfe, l'Irak menait des programmes d'armes chimiques, biologiques et nucléaires, et avait acquis les missiles voulus pour les emporter. Après la guerre, le Canada a soutenu les activités de la Commission spéciale des Nations Unies (CSNU), créée en 1991 et ayant pour mandat d'éliminer la menace constituée par les armes de destruction massive de l'Irak. Un Canadien était au nombre des vingt et un membres de la Commission. Le Canada a aussi appuyé les activités de l'Équipe d'action de l'AIEA qui avait pour mission de démanteler le programme clandestin de fabrication d'armes nucléaires de l'Irak. Depuis 1991, plus d'une centaine de membres des Forces canadiennes ont participé aux nombreuses inspections effectuées par la Commission et secondé celle-ci à son quartier général. En violation des résolutions contraignantes du Conseil de sécurité des Nations Unies, le gouvernement de l'Irak a refusé à plusieurs reprises de poursuivre sa collaboration avec les inspecteurs de la CSNU, ce qui a provoqué, en décembre, les interventions militaires des États-Unis et du Royaume-Uni.

Pour sortir de l'impasse dans laquelle était coincé le Conseil de sécurité de l'ONU à la suite des

opérations de bombardement, le Canada a obtenu un accord établissant trois groupes spéciaux chargés d'évaluer la situation en Irak des points de vue du désarmement, de l'aide humanitaire et des prisonniers de guerre, ainsi que des indemnités de guerre. Une fois déposés les rapports de ces groupes, le Canada encouragera le Conseil de sécurité à faire l'unanimité dans ses rangs et d'empêcher encore une fois l'Irak de poursuivre des programmes d'armes de destruction massive.

Israël mène une politique nucléaire ambiguë, mais on pense généralement qu'il s'est doté d'une importante capacité au chapitre de l'armement nucléaire. Le gouvernement du Canada est convaincu que ce programme n'est pas, à long terme, dans l'intérêt d'Israël, de la stabilité régionale et de la sécurité mondiale. Nous demandons instamment à Israël d'adhérer au TNP en tant qu'État non doté d'armes nucléaires. L'avancement du Processus de paix au Moyen-Orient ne peut qu'améliorer le climat de coopération pour le contrôle des armements, le désarmement et la non-prolifération dans la région. Le Canada soutient les efforts internationaux visant à régler les problèmes sous-jacents de la sécurité au Moyen-Orient, et cela de diverses façons, par exemple en présidant le Groupe de travail sur les réfugiés.

« ARMES DE DESTRUCTION DE MASSE »

10. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie les efforts internationaux visant à empêcher la prolifération des armes chimiques et biologiques et des systèmes de lancement de missiles correspondants, et à consacrer des fonds suffisants à la vérification.

Réponse

Dans le cadre de son approche globale de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement, le Canada est actif au sein de diverses institutions et tribunes internationales, oeuvrant non seulement pour empêcher que les armes chimiques et biologiques et les missiles se répandent davantage, mais aussi pour démanteler les programmes actuels.

Le Canada continue par ailleurs d'encourager une large adhésion à la Convention sur les armes chimiques (CAC), estimant qu'il s'agit du meilleur moyen de conjurer la menace que posent ces armes. Bien que l'adhésion à la Convention soit passablement généralisée (il y a à l'heure actuelle 121 États parties), des difficultés subsistent. La principale source de préoccupation est le Moyen-Orient, où la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Syrie et l'Irak ne sont pas devenus des États parties. Le gouvernement reconnaît que cette région pose des problèmes particuliers, mais il encourage néanmoins la ratification à grande échelle de la CAC comme moyen important de stabiliser la région.

Partisan actif d'une résolution sur l'universalité à la Troisième Conférence des États parties, le Canada a donné conseils et assistance à un certain nombre de pays sur la façon de mettre en oeuvre et d'appliquer la Convention à l'échelle nationale; il leur a notamment fourni des logiciels de rédaction de projets de loi et de déclarations, ainsi que des spécialistes de la Convention et des contrôles à l'exportation et à l'importation en vue de la tenue de colloques régionaux et nationaux. Le gouvernement poursuivra ces activités afin d'encourager d'autres pays à adhérer à la Convention, notamment ceux en développement.

Le gouvernement élabore actuellement un règlement national pour l'entrée en vigueur de la loi canadienne de mise en oeuvre de la CAC.

La Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT) est entrée en vigueur en 1975 et a été ratifiée par 138 États. À la différence de la CAC, la CABT ne comporte pas encore de dispositions de vérification. On a tenté de combler cette lacune en saisissant annuellement les Nations Unies de mesures politiquement contraignantes afin de renforcer la confiance et, depuis 1994, par la négociation d'un protocole additionnel visant à assurer le respect des dispositions de la Convention.

Le Canada joue un rôle actif dans la négociation de ce protocole, notamment en collaborant avec des États du Nord et du Sud. Le protocole comportera des mécanismes de vérification et de respect pour atténuer la menace posée par les programmes clandestins d'armes biologiques, sans imposer un fardeau inacceptable à l'industrie. Les installations dont la vocation est d'assurer la défense contre les armes biologiques et celles qui pourraient servir à la fabrication de telles armes devraient être déclarées. Il doit y avoir des dispositions autorisant les enquêtes par mise en demeure, lesquelles auraient lieu lorsqu'on soupçonne fortement que la Convention a été violée. Ces enquêtes devraient être assorties d'un système de visites qui donneraient l'assurance que la Convention est respectée. Il faudrait en outre trouver des moyens de promouvoir les transferts de technologie dans le respect des obligations de la Convention. Enfin, une organisation dotée d'un personnel compétent devrait être établie pour assurer la mise en oeuvre des dispositions de la Convention.

Les États parties participant aux négociations espèrent avoir terminé leurs travaux avant la Conférence d'examen prévue en 2001. Le gouvernement agira rapidement pour élaborer le cadre législatif et organisationnel nécessaire à la mise en oeuvre d'un nouveau protocole, le cas échéant.

En plus de renforcer la Convention sur les armes biologiques et à toxines par la négociation d'un protocole de vérification et de continuer d'appuyer l'application de la Convention sur les armes chimiques, le gouvernement devrait aussi examiner les méthodes visant à accroître l'efficacité du Groupe Australia et du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles, ainsi que la coopération en matière de renseignements et d'application de la loi pour empêcher les terroristes de se doter de ces armes.

Réponse

Le Groupe de l'Australie compte maintenant 29 membres dont le Canada, qui est un participant actif depuis sa création. Le gouvernement est convaincu qu'il incombe aux États responsables de faire en sorte qu'aucune assistance ne soit donnée, sciemment ou non, à un programme d'armement, et qu'il s'agit là en fait d'une obligation en vertu de la Convention sur les armes chimiques et de la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Depuis les négociations sur la CAC, le Canada mène les efforts au sein du Groupe de l'Australie pour instaurer un lien effectif avec la Convention. Par ailleurs, le Canada s'est employé à favoriser la coopération entre les membres du Groupe de l'Australie dans les domaines de la délivrance des permis et de l'application de la loi. Le gouvernement a favorisé une plus large participation au Groupe de l'Australie, alors qu'un nombre croissant d'États élaborent les contrôles à l'exportation

nécessaires et s'entendent sur les principes du désarmement chimique et biologique.

Le gouvernement a dirigé les efforts déployés dans le cadre du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles dans le but de rendre celui-ci plus efficace. Les capacités nationales des pays qui sont source de préoccupation augmentent, et les fournisseurs de technologies relatives aux missiles ne sont pas tous parties au Régime. En outre, les percées technologiques font en sorte qu'il n'est pas toujours nécessaire de disposer d'un équipement spécialisé; en effet, des équipements en vente libre font souvent l'affaire. Enfin, l'amélioration spectaculaire des moyens de communications fait qu'il est possible aujourd'hui de transférer des technologies partout dans le monde en cliquant sur un bouton. Reconnaissant que les conditions ont changé, le gouvernement a fait pression pour que le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles joue un rôle plus proactif, s'attaque aux causes de la prolifération et élargisse l'adhésion à la norme faisant obstacle au développement de nouveaux systèmes de missiles.

LE RÉGIME DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

11. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ayant renforcé le régime de garanties internationales en signant le nouveau Protocole modèle avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, utilise tous les moyens à sa disposition pour convaincre d'autres États de faire de même.**

Réponse

Le Canada a conclu et signé le 24 septembre 1998 un protocole additionnel à son accord de garanties nucléaires avec l'AIEA. Celui-ci devrait entrer en vigueur à l'été 1999.

Le Canada a appelé à maintes reprises tous les autres États membres de l'AIEA à conclure un protocole additionnel à leur accord bilatéral avec l'Agence pour l'application de garanties nucléaires. Il entend saisir toutes les occasions pour continuer à le faire.

Avant de conclure tout accord futur de coopération nucléaire avec tout autre État, le gouvernement devrait, à tout le moins, exiger que celui-ci adopte le nouveau Protocole modèle.

Réponse

Tous les partenaires nucléaires du Canada, aussi bien les États non dotés d'armes nucléaires que les EDAN, sont tenus de conclure un accord de coopération nucléaire bilatéral contraignant, par lequel ils s'engagent, notamment, à n'utiliser les articles nucléaires canadiens qu'à des fins pacifiques et non explosives. Le régime de garanties de l'AIEA permet de vérifier le respect de cet engagement.

12. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada rencontre annuellement les autres signataires de tous les Accords de coopération nucléaire afin d'en examiner la mise en oeuvre, et qu'il dépose au Parlement un rapport qui rende compte des résultats de ces rencontres.**

Réponse

Le Canada tient régulièrement des consultations bilatérales avec ses principaux partenaires dans le domaine de la coopération nucléaire. Ces consultations permettent d'examiner la mise en œuvre des accords de coopération nucléaire, et de discuter des questions de politique nucléaire bilatérales et multilatérales d'intérêt commun. Cette pratique sera maintenue, même si ce n'est pas à un rythme annuel pour chaque pays. Le gouvernement s'engage à tenir le Parlement adéquatement informé, compte tenu cependant des limites très réelles imposées par le fait que les consultations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements d'autres pays sont confidentielles.

13. **Le Comité recommande que le gouvernement canadien accentue ses efforts, en collaboration avec des États d'optique commune, tels ses alliés de l'OTAN, pour faire avancer le programme mondial en matière de désarmement et de sécurité :**

Réponse

Le gouvernement convient que le Canada devrait intensifier ses efforts pour faire progresser le désarmement et le régime de non-prolifération dans le monde, et pour promouvoir la sécurité internationale dans son sens le plus large. Les Nations Unies demeurent le principal moyen pour le Canada de poursuivre ses objectifs en matière de sécurité mondiale, lesquels comprennent notamment le renforcement de la capacité de la communauté internationale à prévenir les conflits, et à maintenir et consolider la paix. De concert avec ses partenaires aux Nations Unies et dans les organisations régionales, le Canada cherche à améliorer le climat de sécurité, un climat dans lequel les gouvernements et la société civile sont disposés à investir afin de renforcer et d'universaliser les mécanismes de désarmement et de non-prolifération. Membre actif de l'OTAN et contributeur net à la sécurité globale de l'Alliance, ami et voisin des États-Unis et partenaire de ceux-ci au sein du NORAD, et pays s'intéressant de près à la consolidation de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale (et ayant la capacité d'y contribuer), le Canada équilibre ses obligations à l'égard de l'Alliance avec ses objectifs de désarmement et de non-prolifération.

Le Canada devrait réaffirmer son appui au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant que pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire et contrer toute tentative ayant pour objet une révision du Traité destinée à reconnaître l'Inde et le Pakistan à titre d'États dotés d'armes nucléaires en vertu de ses dispositions.

Réponse

Le gouvernement réaffirme systématiquement et constamment que le TNP est l'instrument central dont le Canada se sert pour atteindre ses objectifs de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Le TNP est le cadre établi par la communauté internationale pour atteindre ces mêmes objectifs. L'adhésion universelle au Traité est une priorité pour le Canada.

S'adressant au Comité à la suite des essais nucléaires de l'Inde en mai, le ministre des Affaires étrangères a réaffirmé la volonté du gouvernement de défendre de façon énergique et responsable le régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires sur la base du TNP et des instruments qui s'y rattachent. Il a en outre déclaré que le Canada s'opposait fermement à toute mesure visant à reconnaître (*de jure* ou *de facto*) de nouveaux États dotés d'armes

nucléaires.

Le Canada devrait également continuer à s'efforcer d'assurer que les États dotés d'armes nucléaires respectent leurs engagements relatifs à un examen en profondeur du TNP qui devrait mener à une mise à jour de la Déclaration de principes et objectifs pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement, lors de la Conférence d'examen du Traité qui aura lieu en l'an 2000.

Réponse

Le gouvernement est fermement résolu à promouvoir l'application la plus complète possible du TNP, et il fait activement la promotion de cet objectif à la veille de la Conférence d'examen du TNP en 2000. Le Canada considère que le principe de la permanence assortie de responsabilité est au cœur du processus d'examen du TNP. Ainsi, tous les États sont tenus de démontrer qu'ils respectent les engagements énoncés dans le TNP.

À cet égard, le Canada s'efforce de faire en sorte que l'ensemble du Processus d'examen (c.-à-d. la Conférence d'examen quinquennale et les inter-sessions) serve à traiter les questions de fond et également celles relatives à la procédure. Tout en préservant les étapes décisionnelles de la Conférence d'examen, une telle approche permettrait de renforcer le processus de responsabilité politique, élément critique de la vitalité et de la viabilité du processus du TNP. Le gouvernement considère que la Conférence d'examen en 2000 sera un important facteur de succès. Une nouvelle déclaration de principes et d'objectifs, complétant celle adoptée en 1995, établirait de nouveaux points de repère pour mesurer les progrès futurs.

Afin de favoriser davantage l'atteinte de ces objectifs, le Canada continuera de mettre en oeuvre le Processus d'examen renforcé.

Le Canada devrait ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les meilleurs délais et inciter tous les autres États à le faire également.

Réponse

Le Canada a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) le 18 décembre 1998. Sur le plan bilatéral et sur les tribunes multilatérales appropriées, comme la Conférence du désarmement à Genève et l'AGNU à New York, le gouvernement exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer ce traité et à le ratifier dans les meilleurs délais.

Au cas où l'Inde et le Pakistan refuseraient d'adhérer au Traité sans conditions, le Canada devrait encourager la communauté internationale à faire en sorte que le Traité entre en vigueur, quoi qu'il en soit.

Réponse

La conclusion du CTBT a été un objectif des gouvernements canadiens successifs. La

ratification du CTBT en décembre 1998 a conféré au Canada la crédibilité voulue pour en faire la promotion. Avec plus de 150 États signataires, dont les cinq EDAN, le CTBT représente un consensus international formidable contre les essais nucléaires dans tous les milieux. En raison d'une disposition d'entrée en vigueur rigoureuse, selon laquelle le Traité ne peut prendre effet avant que les 44 pays dotés de réacteurs nucléaires et nommés dans une annexe ne l'aient tous ratifié, les négociateurs ont accepté la proposition canadienne de convoquer des conférences annuelles si le CTBT n'est pas entré en vigueur trois ans après son ouverture à la signature en 1996 (article XIV.2 du Traité).

La première Conférence en vertu de l'article XIV devrait avoir lieu à l'automne 1999. Elle aura pour but d'examiner dans quelle mesure l'exigence relative à l'entrée en vigueur a été respectée ainsi que de décider par consensus les mesures conformes au droit international qu'il conviendrait de prendre afin d'accélérer le processus de ratification. Le Canada a remis aux États signataires du CTBT deux documents de travail pour stimuler les discussions. Nous fournissons aussi un appui pratique aux États qui éprouvent des difficultés au moment de prendre des dispositions nationales de mise en oeuvre. (Par exemple, nous avons proposé comme modèle aux autres États l'accord bilatéral conclu entre le Canada et l'organisation du CTBC pour la mise en oeuvre du système de surveillance international.) Le succès de la conférence en vertu de l'article XIV renforcera la viabilité continue du CTBT.

Le Canada devrait assumer un rôle de premier plan, lors de la Conférence sur le désarmement, dans la négociation d'un traité de grande portée sur l'arrêt de la production de matières fissiles, qui appuie les deux grands objectifs, la non-prolifération et le désarmement.

Réponse

Depuis le milieu des années 50, les gouvernements canadiens successifs préconisent directement et activement la conclusion d'un traité vérifiable interdisant la production de matières fissiles (TIMF) pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs nucléaires explosifs. En 1994, alors ambassadeur du Canada au désarmement, M. Gerald Shannon, a été nommé coordonnateur spécial à Conférence du désarmement (CD) et s'est vu confier la tâche de dégager un consensus sur le mandat de négociation d'un TIMF. En 1995, le « rapport Shannon » était adopté par la Conférence du désarmement et entériné dans la décision sur les principes et objectifs prise par la Conférence d'examen et de prorogation du TNP. En août 1998, la CD acceptait de créer un comité spécial pour négocier un TIMF sur la base du mandat convenu dans le rapport en question. L'actuel ambassadeur du Canada au désarmement, M. Marc Moher, a présidé la première séance du comité spécial chargé d'étudier le TIMF en 1998.

Au cours des négociations sur le TIMF, le Canada cherchera à faire en sorte que la CD se penche de façon non discriminatoire sur les objectifs de désarmement et de contrôle des armements dans le cas des cinq EDAN, et sur les objectifs de non-prolifération nucléaire dans celui des États demeurés hors du régime du TNP. Ces deux dimensions, à savoir le désarmement nucléaire et la non-prolifération nucléaire, avec la distinction claire qui les sépare, ont toujours été et demeurent au coeur du plan international pour la sûreté nucléaire. En outre, un traité qui met fin à tout jamais à la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires doit être assorti d'engagements parallèles des EDAN visant la mise en place

de mécanismes efficaces pour réduire, puis éliminer, les stocks de matières fissiles.

Les négociations sur le TIMF seront vraisemblablement longues et difficiles. Dans l'intervalle, le gouvernement du Canada fait la promotion d'un moratoire immédiat et universel sur la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs nucléaires explosifs. Il continuera d'exhorter toutes les parties concernées à s'engager immédiatement à l'égard d'un tel moratoire.

Le Canada devrait appuyer la création d'un registre des armes nucléaires couvrant les armes et les matières fissiles, comme l'a proposé l'Allemagne en 1993.

Réponse

Le gouvernement appuie l'adoption par les EDAN d'autres mesures de transparence favorisant la réduction et l'élimination des armes nucléaires. Un TIMF efficace et des engagements parallèles des EDAN à régler la question des stocks de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires constitueront des étapes pratiques importantes vers l'atteinte de cet objectif.

Le Canada devrait appuyer les efforts visant à conclure une convention sur le désarmement nucléaire.

Réponse

Le gouvernement estime qu'il est prématuré d'ouvrir des négociations en vue d'une convention sur le désarmement nucléaire. Il reconnaît et accepte toutefois le potentiel, ainsi que les limites, des efforts multinationaux de réduction et d'élimination des armes nucléaires à court et moyen terme. C'est dans cette optique que le Canada encourage les EDAN à s'acquitter des responsabilités qui leur incombent et à tenir leurs engagements. Certes, pour l'avenir prévisible, c'est aux EDAN qu'il appartiendra de négocier entre eux la réduction de leurs arsenaux nucléaires, mais les Canadiens et l'ensemble de la communauté internationale demeurent intimement et profondément intéressés par ce processus.

Le Canada s'attend des EDAN qu'ils s'engagent activement sur cette question et réalisent de nouveaux progrès en vue de la réduction et de l'élimination des armes nucléaires.

Le gouvernement reconnaît également que l'adoption de nouvelles mesures de désarmement et de non-prolifération nucléaires ne saurait se faire sans un investissement financier considérable non seulement de la part des EDAN, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale.

ACTUALISATION DU CONCEPT STRATÉGIQUE

14. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada fasse valoir avec vigueur au sein de l'OTAN que le réexamen du Concept stratégique de l'Alliance et son actualisation, le cas échéant, devraient comprendre sa composante nucléaire.**

Réponse

Le Gouvernement est d'accord. La politique actuelle de l'OTAN en matière nucléaire est énoncée dans le Concept stratégique de 1991. Mis au point au lendemain de la guerre froide, le Concept était à la fois positif et progressiste pour l'époque. Toutefois, au Sommet de Madrid de 1997, il a été décidé de le réexaminer du fait des profondes transformations survenues depuis dans l'environnement de sécurité. La nouvelle version du Concept stratégique devrait être rendue publique lors du Sommet du 50^{e} anniversaire de l'Alliance, à Washington, en avril.

Le Canada a soutenu que, pour être crédible, le réexamen doit porter sur les caractéristiques des forces nucléaires de l'OTAN. Les progrès accomplis au regard de divers arrangements de contrôle des armements et de désarmement ont renforcé la sécurité générale de l'Alliance. Les circonstances ont beaucoup changé depuis 1991. Par exemple, l'Alliance a réduit de plus de 80 pour cent ses forces nucléaires pré-stratégiques, a éliminé toute son artillerie nucléaire et ses missiles à courte portée lancés du sol, et elle a réaffirmé ne pas avoir l'intention de déployer des armes nucléaires sur les territoires des nouveaux membres, ni d'ailleurs de plans ou de raisons pour le faire. De plus, les forces nucléaires restantes de l'Alliance fonctionnent à des niveaux de préparation sensiblement réduits. En outre, le Traité FCE a réduit les niveaux et l'équilibre relatif des forces conventionnelles en Europe. L'OTAN dispose de forces conventionnelles suffisantes pour repousser toute attaque conventionnelle de n'importe quel éventuel ennemi, qu'il opère seul ou avec d'autres. D'autres faits nouveaux se sont également produits, comme la mise en place par l'OTAN d'organismes de sécurité coopératifs tels que le Conseil de partenariat euro-atlantique et l'inauguration d'un nouveau partenariat avec la Russie et d'autres États. Par ailleurs, les nouveaux rôles joués par l'OTAN et l'OSCE pour la prévention des crises, la gestion des conflits et les opérations d'appui à la paix ont permis à l'Alliance d'améliorer sensiblement sa capacité de prévenir les conflits et de gérer les crises par des moyens politiques.

L'OTAN étant ainsi mieux en mesure de désamorcer les crises par des moyens politiques et autres ou de monter avec succès, le cas échéant, une défense conventionnelle, il est d'autant plus improbable et difficile à envisager que puissent se présenter des circonstances dans lesquelles l'Alliance pourrait vouloir recourir aux armes nucléaires.

En adoptant des mesures de contrôle et en démontrant qu'ils veulent tenir leurs engagements de désarmement nucléaire au titre du TNP, les membres de l'OTAN devraient chercher à améliorer encore la sécurité et la stabilité tout en maintenant les forces de l'Alliance au niveau minimum suffisant pour assurer sa défense. Il ne faut pas sous-estimer l'importance et l'utilité de l'Alliance en tant que forum et centre pour la coordination de travaux pratiques en faveur de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement dans l'avenir. Le Canada engagera vivement les alliés à poursuivre constamment cet objectif, élément essentiel à la réussite des efforts qu'ils déploient pour assurer leur sécurité et leur défense.

Le Canada a proposé que l'Alliance accepte, au Sommet de Washington, que l'OTAN examine sa politique nucléaire et sa relation avec l'évolution de la prolifération, du contrôle des armements et du désarmement. Cet examen et les activités complémentaires de l'Alliance enverraient un signal important aux proliférateurs éventuels que le désarmement nucléaire et la

non-prolifération sont des questions qu'elle prend au sérieux. En tenant compte que l'OTAN agi en unanimité, le Canada ne cessera d'exhorter ses partenaires de l'OTAN à tenir compte de l'impact que peut avoir sur les proliférateurs nucléaires éventuels le fait que l'Alliance justifie le maintien de ses forces nucléaires par des motifs qualifiés de « politiques ».

| *Au sujet du CPAECI* | *Communiqués de presse* | *Déclarations* | *Sigles* | *Liens* | *Page d'accueil du CPAECI* |

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 1999
Tous droits réservés.

Canada